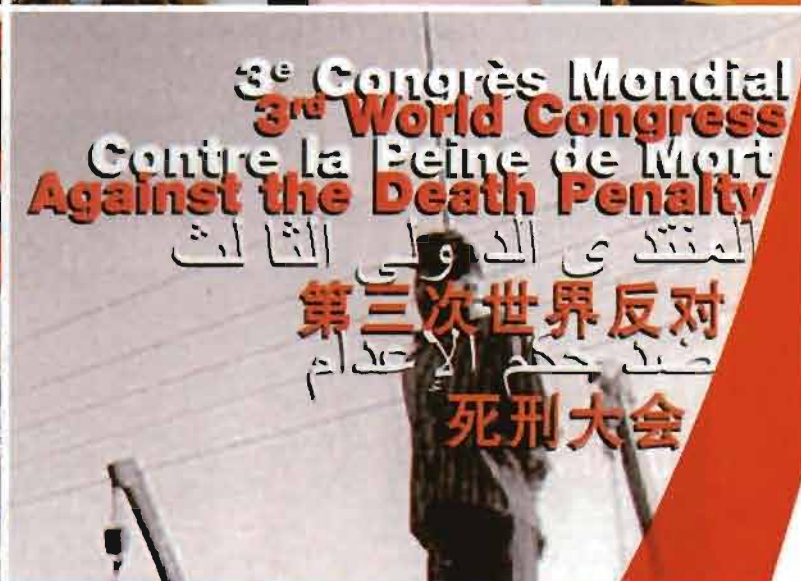


Différences

mrap

MOUVEMENT CONTRE LE RACISME ET POUR L'AMITIE ENTRE LES PEUPLES

N° 262 - AVRIL-MAI-JUIN 2007 - TRIMESTRIEL



Elections

Elections
présidentielles
et législatives



Peine de mort

Congrès mondial
pour l'abolition
de la peine de mort



International

Darfour :
les populations
toujours en détresse



International

Yaye Bayam,
présidente des
mères et veuves
des cayucos

NOTRE DOSSIER

Assemblée générale Rapport d'activité du MRAP

Sommaire

Edito 3

Elections 4

■ Elections présidentielles et législatives

Mémoire 6

■ Les harkis : une histoire à partager
■ Maïssa Bey « Bleu, blanc, vert »

Société 7

■ Projet de loi sur la prévention de la délinquance : Attention... danger !

Peine de mort 8

■ Congrès mondial pour l'abolition de la peine de mort : Paris, capitale de l'abolition

Dossier : Assemblée générale : Rapport d'activité 2006 du MRAP 10

■ Perspectives pour 2007
■ Les 4 motions votées par l'assemblée générale
■ Votes à l'assemblée générale du MRAP

International 26

■ Darfour : les populations toujours en détresse
■ Yaye Bayam : présidente des mères et veuves des cayucos

Kiosque 28

Le passé colonial enjeux de la vulgarisation

Institut d'Etudes politiques
25, rue Gaston de Saporta
Aix-en-Provence

11 avril 2007
à partir de 18 heures



Dictionnaire
de la colonisation
française

Pourquoi un dictionnaire de la colonisation ? Débat autour du Dictionnaire de la colonisation française, Claude Liauzu (dir. Conseil scientifique Hélène d'Almeida Topor, Pierre Brocheux, Myriam Cottias, Jean-Marc Regnault), Larousse, 2007

Avec la participation de :

- Jean-Charles Juffret, professeur, IEP, Aix-en-Provence.
- Gilles De Gantès, professeur agrégé.
- Claude Liauzu, professeur émérite, Université Denis Diderot-Paris VII.
- Trinh Van Thao, professeur Université de Marseille Aix-en-Provence I.
- Et Dalila Aït et-Djoudi, *La guerre d'Algérie vue par l'ALN : 1954-1962, l'armée française sous le regard des combattants algériens, Autrement, 2007.*

Jamais depuis 150 ans, l'esclavage n'a occupé une telle place dans les débats publics ; de même la guerre d'Algérie depuis un demi-siècle. Après avoir été occultée, la colonisation, qui a été une part très importante de l'histoire de l'Europe durant cinq siècles, depuis les Grandes Découvertes, remonte au premier plan.

Le passé envahit le présent, au point que les guerres de mémoires traversent la société française, au point que certains parlent de « tyrannie des mémoires ». Dans une telle situation, quel peut être le rôle des historiens ? Au delà de la diversité de leurs points de vue comme citoyens, ils ont une fonction sociale à remplir. Anatole France l'a bien dit quand il rappelait que nous devons compassion aux morts mais uniquement la vérité aux vivants. Les études spécialisées ne suffisent pas, il faut aussi entreprendre un travail de diffusion des connaissances, de vulgarisation à côté et parfois con-

tre des entreprises de mémoires. C'est la leçon qu'il faut tirer de la multiplication des lois prétendant imposer une vérité de telle ou telle famille politique ou de tel ou tel groupe de pression sur le passé et des nombreuses initiatives qui vont dans le même sens.

Aider les sociétés, de plus en plus diverses, à élaborer un devenir commun ; aider les pays hier liés par la colonisation à construire des relations pacifiques à partir d'un passé partagé, tel est l'objectif du *Dictionnaire de la colonisation française*.

Des auteurs de diverses nationalités ont contribué à la rédaction de 700 notices qui s'efforcent de traiter tous les aspects du passé colonial (politiques, économiques mais aussi culturels) vus du côté tant des colons que des colonisés. Ainsi l'actualité de ce passé sera-t-elle mieux comprise.

Edito



de **J.-C. Dulieu**
Vice-président du MRAP

Les échéances électorales, présidentielle et législatives, maintenant toutes proches, vont déterminer pour cinq ans le paysage politique officiel de la France. C'est dire leur importance pour notre Mouvement et le devenir des idéaux qui sont les nôtres.

Dans la campagne médiatique à l'américaine, ultra personnalisée, à laquelle les citoyens sont actuellement soumis, force est de constater que la lutte contre le racisme sous toutes ses formes, pour l'égalité des droits et le respect de la dignité, n'est pas une priorité pour les partis de droite. Quant à la gauche elle a beaucoup de mal à passer des promesses aux actes qui nécessitent, il est vrai, une réelle rupture avec la logique libérale.

Et pourtant, jamais en France et en Europe, depuis la Libération, nous n'avions assisté à une telle résurgence des thèses racistes, ouvertement affirmées ou mal camouflées dans les discours de la droite et de l'extrême droite. C'est la formation d'un groupe d'extrême droite au parlement européen où Le Pen siègera auprès de la petite-fille de Mussolini (qui ne renie rien des idées fascistes de son aïeul), c'est l'antisémitisme proclamé par un eurodéputé polonais, c'est la « préférence nationale » d'un Le Pen qui exclut des soupes populaires les juifs et les musulmans, c'est le discours de Sarkozy sur l'immigration subie qui n'est qu'une « longue litanie des stéréotypes du moment sur les immigrants » (Gérard Noiriel), comme si les sans papiers parqués dans des centres de rétention avant d'être renvoyés étaient tous adeptes de l'excision, de la polygamie et des mariages forcés. Que devient le droit d'asile que ces candidats ne mentionnent même pas ?

La droite, toute la droite, l'extrême incluse, dénonce la repentance et fait référence à une France qui doit assumer et revendiquer les pages les plus sombres de son histoire, allant des croisades à la collaboration avec le nazisme, en passant par la traite négrière et la colonisation. Que dire de la peine de mort que les deux partis fascistes, FN et MPF, veulent réintroduire ? Et de cette volonté sarkozienne de remettre en cause, sous prétexte de modernisation (!) et de volonté de refonte des relations entre les cultes et les pouvoirs publics, la vénérable loi de séparation des églises et de l'Etat qui fonde le principe de laïcité en France ?

Faut-il rappeler que la grande Révolution française, comme la Commune de Paris, ne distinguaient pas Français et étrangers au moment d'élire des députés ou d'accorder les droits de citoyenneté ? Faut-il rappeler que la résistance au nazisme et au vichysme s'est faite grâce à de nombreux étrangers et que le sacrifice héroïque du groupe Manouchian (CGT. MOI) en est un glorieux symbole ? Faut-il rappeler que la richesse de notre pays s'est construite aux XIX^e et XX^e siècle en grande partie grâce au labeur de la main d'œuvre immigrée (polonaise, italienne puis maghrébine) ? Faut-il rappeler le massacre de travailleurs italiens (au XIX^e siècle Mohamed s'appelait Giovanni) à Aigues-Mortes en 1893 au nom de la préférence nationale, de la protection du travail français et de la sécurité ? Faut-il rappeler que les sans papiers travaillent aujourd'hui comme au XIX^e siècle, sans droits, exploités par un patronat qui a tout intérêt à ce qu'ils restent clandestins ?

Les discours de la droite sont toujours les mêmes et l'histoire nous permet d'en connaître et d'en dénoncer les dangers pour la démocratie. Il ne suffit pas de citer la Déclaration des droits de l'homme, Jaurès ou Guy Mocquet, pour faire de vous un démocrate. C'est à ses œuvres qu'on reconnaît l'homme et nous avons suffisamment vu les uns et les autres en action pour pouvoir être très inquiets.

« Différences »

43, bd de Magenta
75010 Paris

Tél. : 01 53 38 99 99
Fax : 01 40 40 90 98

6 € le numéro
Abonnement : 21 € (4 numéros/an)

COLLECTIF DE DIRECTION

Directeur de publication :
Mouloud Aounit
Directeur de rédaction (*) :
J.-C. Dulieu
jcd.mrap@wanadoo.fr
Responsable productions (*) :
S. Goldberg
Assistant prod./rédaction (*) :
J. Grzelczyk
Administratrice (*) :
M.-A. Butcz

IMPRIMERIE

Impressions J.-M. Bordessoules
Téléphone : 05 46 59 01 32
Commission paritaire
n° 0108H82681
Dépôt légal : avril 2007

(*) - Bénévoles

Elections présidentielles et législatives

Par Serge Goldberg

Nous avons sollicité l'ensemble des candidats aux présidentielles sauf les racistes Le Pen et De Villiers et les formations susceptibles de présenter des candidats aux législatives, pour connaître leurs propositions en matière d'immigration. Voici la synthèse (par ordre alphabétique)...

François BAYROU (UDF)

L'immigration, le regard des uns sur les autres, sont un formidable révélateur de l'état de notre société. On y voit s'exacerber les fractures d'un pays en voie de déstabilisation. La responsabilité des hommes d'Etat est de maîtriser l'immigration : quantitativement, dans son rythme.

L'immigration choisie est un leurre, un concept vide de contenu. L'immigration « choisie » ajoute à l'immigration subie et ne la remplace pas. Dans un pays qui compte quatre millions de chômeurs, pourquoi aller chercher de la main d'œuvre à l'extérieur ?

Je propose une politique nationale d'immigration articulée en deux volets : maîtrise de l'immigration clandestine et main tendue à ceux qui peuvent et veulent s'intégrer.

En premier lieu, la maîtrise de l'immigration clandestine, en métropole et peut-être plus encore dans l'Outre-mer. Il faut lutter résolument contre les filières de passeurs et les trafics d'êtres humains. Les immigrés, pour l'immense majorité d'entre eux, n'arrivent pas seuls. Ils paient, pour venir, très cher.

Il faut en même temps très durement réprimer le travail clandestin. Les immigrés clandestins



ne restent que s'ils peuvent travailler. Le travail clandestin est la condition de l'immigration clandestine. Chacun sait qu'il est en réalité peu réprimé.

La politique d'immigration doit être une politique européenne ; il faut une politique concertée de circulation, de visas, d'accompagnement des immigrés. Si un immigré n'est pas admis, il doit être reconduit ; reconduit le plus vite possible. S'il est admis, il faut l'inciter à s'intégrer à la société française, par un programme d'intégration portant sur la langue française et nos valeurs. L'assiduité à un tel programme sera une condition de régularisation. Les immigrés arrivés clandestinement sur notre territoire ne sauraient être régularisés que sur des critères clairement définis : contrat de travail, maîtrise de notre langue et de nos valeurs, connaissance de notre mode de vie.

La cause principale de l'immigration, aujourd'hui comme il y a des siècles, c'est la misère ; une politique de codéveloppement avec les pays d'origine permettra de donner à leurs habitants la chance de réussir dans leur propre pays, notamment en impliquant les diasporas. Les pays européens pourraient permettre aux médecins, ingénieurs, techniciens de faire l'aller-retour entre leur pays d'origine et le pays où ils ont été formés.

Il faut un ministre chargé de l'immigration, regroupant sous son autorité les administrations différentes en charge de ces problèmes, assurant le suivi des populations qui sont sur notre territoire, intervenant dans les accords de codéveloppement.

Olivier BESANCENOT (LCR)

Nous pensons, à la LCR, que l'immigration n'est pas un problème. Nos propositions principales sont :

● Pour le droit au séjour :

- régularisation de tous les sans-papiers et de toutes les sans-papiers en Europe ;
- arrêt des expulsions et fermeture des centres de rétention ;
- liberté de circulation et d'installation, abrogation de toutes les lois anti-immigrés-e-s.

● Pour une citoyenneté européenne de résidence :

- droit du sol intégral : accès automatique à la nationalité pour tous les enfants nés dans un pays européen ;
- non à l'assimilation citoyenneté/nationalité : pour une souveraineté populaire, et non strictement nationale ou européenne, ouverte à tous ceux et celles qui habitent l'Europe, y compris les immigrés-e-s des pays tiers ;
- égalité des droits politiques : droit de vote et d'éligibilité à tou-

tes les élections, pour tous les habitants, européen-ne-s ou non.

● Pour l'égalité des droits :

- non aux discriminations à l'emploi, au logement, aux salaires, à l'accès aux études et à la formation, aux prestations sociales... ;
- pas de préférence nationale ou européenne : accès à tous les emplois publics ou privés, pas de clause discriminatoire fondée sur la nationalité ;
- respect de la diversité culturelle ;
- abolition de toute forme de « double peine ».

● Pour le respect intégral du droit d'asile :

- pas de restriction à l'application de la Convention de Genève ;
- non aux conventions de Dublin et d'Amsterdam : libre choix du pays de demande d'asile et possibilité de demandes dans plusieurs pays ;
- droit de travail pour les demandeurs et demandeurs d'asile.

José BOVÉ

Le candidat fait siennes les 125 propositions du Collectif Unitaire Antilibéral National, avec les 10 mesures concernant les étrangers :

- 103 - Les modalités du droit d'installation des étrangers seront fixées dans le respect absolu de la dignité et des droits fondamentaux des personnes, en relation avec les principes essentiels de développement des pays du Sud et de l'objectif de co-développement de tous les peuples (cf. point ultérieur).
- 104 - La loi CESEDA sera abrogée. Le droit à la nationalité est reconnu à tous(tes) les étranger(e)s qui font leur vie dans ce pays et y ont établi leur résidence permanente. Les conditions d'accès à la nationalité seront facilitées par une simplification de tous les règlements.

- 104 bis - Les lois Pasqua, Debré, Chevènement, Méhaignerie, Guigou seront abrogées et remplacées par une loi garantissant le droit du sol et les droits des étranger-es.

104 ter - Les mesures suivantes seront proposées : dépénalisation du séjour irrégulier ; fermeture des centres de rétention ; motivation des refus de visas long séjour permettant la possibilité de recours contre l'arbitraire administratif ; transformer la commission de séjour en une instance délibérative transparente avec des débats publics et contradictoires ; rendre tous les recours suspensifs ; abolition des restrictions imposées au regroupement familial ; suppression des contrôles portant sur la régularité du séjour lors du mariage ; suppression de la compétence du ministre de l'Intérieur, et donc de la police, dans la gestion de l'immigration et transfert de celle-ci à un ministère spécifique chargé de l'intégration et de la lutte contre les discriminations. Les visas de court séjour seront supprimés, le passeport suffisant.

105 - Les femmes et les hommes sans-papiers seront immédiatement régularisés avec une carte de séjour de dix ans.

106 - Les droits politiques déjà accordés aux citoyens européens pour les élections locales européennes seront immédiatement étendus à toutes et tous les résidents extracomunautaires.

107 - Les emplois ouverts aux résidents-es communautaires seront pour toutes et tous les résidents-es étranger-es.

108 - Les moyens nécessaires à l'accueil et à la bonne insertion des étranger(e)s seront mis en place (notamment par la mise en place de centre d'accueil et d'insertion, de cours de langue et d'éducation civique, d'une aide aux formalités administratives).

109 - La lutte contre l'exploitation du travail clandestin sera menée.

110 - La double peine sera supprimée.

Marie-George BUFFET (PCF)

Parmi les 15 engagements de son programme, le 11^e reconnaît le droit de vote et d'éligibilité aux résidents étrangers (après 3 ans de résidence pour les élections locales, et dix ans pour les élections nationales) avec les mesures suivantes sur l'immigration :

Abroger la loi CESEDA qui institue « l'immigration choisie », c'est-à-dire une politique néocoloniale, et qui renie le droit d'asile.

Développer les partenariats avec les pays d'émigration afin de :

- mettre fin à l'exode de la misère ;
- assurer la liberté de circulation et la régularité du séjour des migrants.

Faire reculer les situations de clandestinité :

- respect du droit d'asile ;
- régularisation avec un titre de séjour de 10 ans de tous les sans-papiers ;
- conditions d'accès à la nationalité facilitées ;
- suppression des visas de court séjour, des zones d'attente et des centres de rétention qui ont terni l'image de la France.

Les modalités du droit d'installation des étrangers seront fixées dans le respect absolu de la dignité et des droits fondamentaux des personnes, en relation avec les principes essentiels de développement des pays du Sud et de l'objectif de co-développement de tous les peuples.

Les restrictions imposées au regroupement familial seront supprimées.

Les moyens nécessaires à l'accueil et à la bonne insertion des étrangers seront mis en place.

La lutte contre l'exploitation du travail clandestin sera menée. La double peine sera supprimée.

La Convention des Nations Unies sur la protection des travailleurs migrants et des membres de leur famille sera ratifiée.

Ariette LAGUILLER (LO)

Quelqu'un, malheureusement soi-disant de gauche a dit qu'on ne pouvait pas accueillir toute la misère du monde. Mais cette misère du monde, en particulier le sous-développement dans le Maghreb et l'Afrique Noire, c'est nous la France qui l'avons créée !

Il n'y aurait pas d'immigration massive, en particulier des pays d'Afrique francophone, si nous n'avions pas exploité les peuples de ces pays pendant près de deux siècles et si nous n'avions pas empêché tout leur développement économique par l'exploitation de leur travail, le pillage de leurs matières premières, et le détournement de leurs productions agricoles au point d'entraver le développement d'une économie autonome permettant au moins leur subsistance. Si des centaines

de milliers de poings de la misère frappent aujourd'hui à notre porte, c'est de notre faute !

Dans l'économie mondiale actuelle qui, pour permettre l'accumulation extraordinaire des richesses à un pôle, appauvrit la majorité de la planète, il n'y a aucune solution à cette migration par contrainte.

Aucun mur, aucun barbelé, aucune législation répressive n'arrêteront ceux qui sont poussés à quitter leurs pays par l'aspiration à une vie meilleure, quand ce n'est pas par la famine.

L'organisation sociale à laquelle j'aspire, et qui ne sera pas basée sur le pillage de la partie pauvre de la planète au profit de la minorité qui dirige l'économie de sa partie riche, permettra à ceux qui souhaitent vivre chez eux de le faire mais ne mettra pas d'obstacles aux migrations, temporaires ou définitives. Résultant de choix, et non plus de contraintes, la migration sera un facteur de brassages et une source d'enrichissement culturel pour l'ensemble de la collectivité humaine.

Mais dès maintenant, je suis pour accorder à tous les travailleurs immigrés qui vivent et travaillent en France non seulement des permis de séjour mais aussi les mêmes droits qu'aux citoyens français. Ce qui signifie le droit de vote dans toutes les élections afin qu'une très grande partie du monde ne soit pas exclue de tous les droits politiques.

Je suis aussi pour que cesse la « chasse aux immigrés », avec tout l'arrière plan raciste ou xénophobe des contrôles et des expulsions foulant aux pieds la dignité humaine.

Ségolène ROYAL (PS)

Le pacte Présidentiel

● Les trois derniers engagements du Pacte Présidentiel concernent l'immigration :

- Instituer un visa permettant des aller-retour multiples sur plusieurs années afin que les migrations s'adaptent aux besoins réels du marché du travail.
- Rétablir la règle des 10 ans comme critère de régularisation.
- Régulariser les sans-papiers à partir de critères fondés sur la durée de présence en France, la scolarisation des enfants et la possession ou la promesse d'un contrat de travail.

● Deux autres engagements concernant les discriminations :

- Donner le droit de vote pour les élections locales aux étrangers séjournant régulièrement en France depuis plus de cinq ans.
- Renforcer les moyens de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations (HALDE).

Nicolas SARKOZY (UMP)

L'UMP n'a pas répondu à notre demande, mais dans le projet largement diffusé, on peut lire, sous le titre :

« Je veux être le Président d'une France fière de son histoire et d'une République fidèle à ses valeurs »...

Je peux rappeler que, dans la République, il n'y a pas de droits sans devoirs... Je veux passer d'une immigration subie à une immigration choisie parce que c'est une condition absolue de l'intégration. Vivre en France est une chance et un honneur. Nos lois et nos coutumes doivent être respectées. Je veux qu'on apprenne à lire et à écrire le français pour avoir le droit de demeurer en France. Je veillerai au strict respect des principes républicains, qu'il s'agisse de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la laïcité, de l'égalité des chances.

Ne pas oublier la proposition d'un « Ministère de l'Immigration et de l'Identité Nationale » !

Dominique VOYNET (Verts)

Dans ses 15 orientations et 50 propositions, le « Contrat Ecolo » prévoit :

- Droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers non ressortissants de l'Union européenne. Faire repartir l'Europe du bon pied.
- Régularisation des sans-papiers et transfert de la compétence « immigration » du ministère de l'Intérieur à un ministère de la Coopération solidaire, du Commerce International et des Migrations.
- Affectation de 0,7 % du PIB français à l'aide publique au développement, annulation de la dette des pays les moins avancés. Taxation des transactions financières et lutte contre les paradis fiscaux.

Les harkis

Une histoire à partager

Par Anne Savigneux-Lointier
Membre du CA du MRAP

« Je suis fille de harki, et concernant cette histoire, je n'en suis ni fière, ni honteuse. C'est une des composantes de mon identité. Ce n'est pas la seule. »

Comment ces paroles de Fatima Besnaci-Lancou ne nous interpelleraient-elles pas, dans la relation à l'autre, l'autre différent, par la couleur de la naissance, par le pays ou le parcours des origines, par les itinéraires, les choix, les contraintes, qui font ce que nous sommes, et qui composent les multiples facettes de l'identité héritée et de l'identité construite ? Construite aussi avec toutes ces interactions entre ce que chacun peut et veut assumer et le regard

de l'autre. Car chacun se construit, existe aussi grâce à la reconnaissance par l'autre de sa propre identité.

Violence de la guerre d'Algérie, surenchère des promesses et des tournants politiques, non-application des accords d'Évian (qui eussent permis à chacun de rester sur la terre algérienne et d'y trouver une nouvelle place), politique de la terre brûlée menée par l'OAS, la valise ou le cerceuil, brutalité des rapatriements... Algérie tête de pont des non-alignés, fer de lance de l'anti-impérialisme, poursuite des échanges et de l'émigration, révoltes et émeutes de 88, décennie noire, révolution confisquée, les maquis, à nouveau (le mot « maquis » a changé de couleur), « l'ouverture » et le libéralisme...

L'année de l'Algérie, le traité d'amitié en rade...

Les rapports franco-algériens sont toujours brûlants et passionnels parce que la guerre d'Algérie concerne chacun d'entre nous : appelé, pied-noir, militant de l'indépendance – algérien ou fran-

çais –, harki. Parce que chacun a vécu dans sa chair cette histoire, l'enthousiasme des engagements de jeunesse, et l'ère des déceptions et désillusions ; parce que la guerre d'Algérie, enfin reconnue, n'a pas fini de vomir des dégâts plus que collatéraux puisqu'il s'agit de dégâts transgénérationnels. Après la violence du traumatisme, le refoulement, qui n'est pas amnésie, s'installe chez tous les acteurs de la sale guerre : mutisme et silence des « chibanis », harkis ou non, silence aussi des appelés. Avec tout ce qui n'a pu être dit. Avec les lois d'amnistie, qui n'ont pas permis que les crimes de guerre et les crimes d'État soient reconnus. Avec aussi le malentendu d'une paix en Algérie imposée par une opinion publique métropolitaine à une poignée d'ultras qui n'a toujours pas accepté et continue de s'agiter. Avec un discours officiel « là-bas » qui fait pendant à un non-discours « ici ».

D'où l'explosion du nombre de livres, de films, de thèses que l'on constate encore aujourd'hui, sans

parler du questionnement des jeunes, des banlieues ou d'ailleurs, et des débats démultipliés, qui tentent de pallier le peu de temps accordé à la question coloniale par les programmes scolaires.

D'où aussi le risque de développer des mémoires communautaires comme l'a justement souligné Benjamin Stora à Lyon le 18 janvier (« Retours de mémoires, mémoires de la guerre d'Algérie », Maison des passages).

Le tout s'inscrivant dans le contexte que l'on connaît d'instrumentalisation par les politiques, en période électorale, de la problématique coloniale, tentant d'opposer ceux qui auraient « choisi la France » à ceux qui l'auraient combattue !

Il est temps d'entrecroiser les fils des mémoires partielles pour construire ensemble une histoire partagée, reprenant l'itinéraire de chacun, dans la reconnaissance de ses parts d'ombres et de lumières.

Je remercie Fatima Besnaci-Lancou, Faïta Djardem et Horiya Mekbrelouf qui ont bien voulu relire ce texte.

Maïssa Bey « Bleu, blanc, vert » (*)

Récit à deux voix : deux enfants entrent dans l'adolescence, avec l'indépendance, la Révolution algérienne. Avec leurs questions naïves, insistantes, persistantes.



Le maître corrige maintenant les copies en vert. Pour qu'on ne voie plus de « bleu blanc rouge ».

La vie est ainsi considérée du point de vue d'une cage d'escalier, dans un immeuble d'Alger-la-blanche, au rythme des déménagements et emménagements provoqués par le vent de l'Histoire.

Lilas, l'héroïne au nom métissé par l'erreur d'un officier de l'état-civil, Lilas l'orpheline de guerre, Lilas, pleine de l'espoir véhiculé par l'attente de la justice, jette un regard mêlant sensibilité et impertinence sur cette vie qui s'ouvre à elle. Elle vibre et résonne devant chaque morceau d'univers délaissé puis réoccupé, devant chacun de ces appartements voisins laissés vacants, portant leur lot d'habitudes, de quotidien et de rêves.

Et puis il y a cette nouvelle guerre qu'on ne comprend plus. Ne sommes-nous pas libres et indépendants ? Les luttes pour le pouvoir, les pénuries et les coupures d'eau, les relations et les passe-droits, le haïk des mères enlevé et puis remis plus tard sous forme de hidjab... Entre temps, le Front islamique du salut.

En filigrane à ce défilé inexorable de l'histoire, il y a aussi les désillusions, personnelles, économiques et politiques ainsi que le retour de la violence (violence des regards, des jugements). Retour de flamme de la violence de la guerre initiale et de celle de l'OAS ?

Sur un ton intimiste, Maïssa Bey mêle histoire personnelle, relation de couple et vie politique en nous accompagnant sur trente ans de l'histoire d'Algérie.

Maïssa Bey a participé à une lecture croisée de « Mémoires et paroles d'Algérie », avec Fatima Besnaci-Lancou qui vient de publier « Nos mères, paroles blessées », à la librairie Le Divan (Paris XV), le 25 janvier dernier. Elles proposeront ces mêmes lectures croisées (chacune lisant un choix de textes de l'autre) à Roubaix, le 4 mai prochain.

À ce propos, la ville de Roubaix organise, aux mois d'avril et mai, un certain nombre de manifestations culturelles sur l'Algérie et les harkis : exposition « Les chibanis harkis » du peintre Serge Vullin (textes de Fatima Besnaci-Lancou), projection du film « Des pleins de vide » de Nicolas Strauss, le 28 Avril, en présence du réalisateur, etc.

(*) - Édition de l'Aube, 2006

Projet de loi sur la prévention de la délinquance

Attention... danger !

Par Henri Saint-Jean
Membre du MRAP

Préparé de longue date, souvent remis en question, le Projet de loi Sarkozy sera vraisemblablement adopté par le Parlement d'ici la fin du mois de février.

Même si certains volets en ont été amoindris ou même purement et simplement retirés (c'est le cas du « volet santé »), l'essentiel de la philosophie du texte a été maintenu.

Depuis de long mois, les professionnels se sont mobilisés pour s'y opposer. Mais ce refus concerne l'ensemble de la population.

Personne n'a intérêt à ce que des professionnels dont les métiers sont fondés sur l'accompagnement social et la prise en charge éducative se transforment en délateurs. « Nous ne voulons pas être transformés en délateurs de populations victimes de difficultés sociales » affirment ceux-ci.

Cette loi ne prévoit pas de prévenir la délinquance mais de mettre en place un arsenal répressif et sa mise en place sera attentatoire aux droits et aux libertés individuelles.

Au détriment des moyens légaux et matériels qui pourraient être mis à disposition pour assurer aux populations en difficulté un véritable service public d'aide et d'accompagnement socio-éducatif, le texte prévoit une extension des pouvoirs de police du maire.

Celui-ci présidera ainsi un « Conseil pour les droits et les devoirs des familles » (obligatoire dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants) aux compétences exorbitantes puisqu'il aura la possibilité d'accéder aux informations confidentielles concernant la vie privée de ses administrés.



En outre, il aura le pouvoir de conserver dans un fichier les informations relatives aux difficultés sociales, éducatives, judiciaires, psychologiques, des familles habitant sa commune.

De même, il pourra demander la suspension ou la mise sous tutelle des prestations familiales, réclamer des peines à l'encontre d'un mineur ou de ses parents ou encore demander une hospitalisation d'office.

Ce fichier sera alimenté par les organismes versant les prestations familiales, mais aussi par l'inspecteur d'Académie contraint de communiquer la liste des élèves pour lesquels un avertissement pour défaut d'assiduité scolaire aura été notifié.

De plus, les travailleurs sociaux, professionnels de la santé, enseignants, seront contraints, et cela au mépris du secret professionnel, du devoir de confidentialité ou tout simplement de la relation de confiance nécessaire à l'accomplissement de leur mission, de signaler les difficultés sociales, éducatives ou matérielles graves qu'ils auront à connaître dans l'exercice de leurs fonctions.

Comment les enfants et les familles pourront-ils encore nous faire confiance si les informations confidentielles et privées les concernant sont versées à la connaissance du maire ou de la police ? La relation d'écoute, d'accompagnement, de prévention, patiemment tissée par les professionnels, sera ainsi anéantie et impossible à construire.

Les professionnels de l'action sociale ne doivent pas devenir des indicateurs de police, ni des délateurs auprès de la municipalité. Les citoyen-ne-s, que nous sommes ne peuvent accepter que leurs problèmes soient étalés devant les maires ou tout autres responsables politiques (conseillers généraux, élus municipaux), c'est-à-dire ceux-là même qui ont de larges pouvoirs pour nous octroyer un logement ou une aide sociale, inscrire notre enfant en centre de vacances et qui pourront de la sorte prendre prétexte de nos difficultés pour légitimer des décisions discriminatoires.

Enfin, l'ordonnance de 45 qui régit la justice des mineurs est une nouvelle fois modifiée. Le texte vise

à aligner un peu plus encore la législation des mineurs sur celle des majeurs : mesures d'éloignement des mineurs de 10 ans, comparution pour jugement immédiat, extension des contrôles judiciaires (et donc des possibilités de détention provisoire) à partir de 13 ans, fin de l'obligation scolaire par la mise « au travail dès 13 ans ». Répression et dressage remplacent le droit à l'éducation.

Telle est la philosophie de ce texte qui stigmatise de façon insupportable les familles pauvres, transformant les populations en situations sociales difficiles en population dangereuse et les jeunes en échec scolaire en délinquants potentiels.

Voilà pourquoi, devant le retour des nouvelles « classes dangereuses » dont nous savons parfaitement qu'elles désignent essentiellement les populations les plus touchées par la crise sociale, et principalement celles issues de l'immigration, nous devons plus que jamais exiger l'égalité de droit et de traitement et le refus de toutes les discriminations.

Congrès mondial pour l'abolition de la peine de mort

Paris, capitale de l'abolition

Par Renée Le Mignot

Vice-présidente du MRAP

« L'inviolabilité de la vie humaine est le droit des droits ; tous les autres découlent de celui-là », c'est avec cette phrase de Victor Hugo que s'est ouvert le 3^e Congrès mondial contre la peine de mort à la Cité internationale universitaire de Paris le 1^{er} février 2007.

Organisé par Ensemble Contre la Peine de Mort avec le soutien de la Coalition Mondiale contre la peine de mort (dont le MRAP est l'un des fondateurs), le Congrès a réuni plus de 120 intervenants et 500 congressistes et accueilli Robert Badinter, Driss Benzekri, Philippe Douste-Blazy, Pascal Clément, Sakae Menda et les représentants de plus de 17 Etats. Le Congrès s'est terminé le samedi 3 février par une marche contre la peine de mort dans les rues de Paris qui a réuni plus de 3 000 manifestants.

Portant un ruban rouge, blanc, vert (pour ne pas oublier les infir-

mières bulgares et le médecin palestinien condamnés à mort en Lybie pour un crime qu'ils n'ont pas commis), les congressistes ont plus particulièrement porté leur attention sur les perspectives d'abolition en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, et sur les conditions qui permettraient de peser sur les Jeux olympiques de Pékin pour faire reculer la peine de mort en Chine. Stratégies diplomatiques, prise en compte de l'abolition dans les réformes pénales, création de coalitions régionales dans les grandes zones où se concentrent les exécutions, moratoire ou pas, tels sont les grands axes autour desquels se sont organisés les débats.

Comme dans chacun des précédents congrès, il y eut des moments d'intense émotion : lorsque la voix de Mumia Abu Jamal s'éleva pour saluer les congressistes, lors des témoignages d'anciens condamnés ou de familles de victimes qui refusent que l'on tue en leur nom, lors de l'intervention de la déléguée du syndicat des infirmières de Bulgarie...

Les voies de l'abolition en Afrique du Nord et au Moyen Orient

Aucun des 22 pays de la région n'a aboli la peine de mort. Le Maroc, la Tunisie, l'Algérie n'exécutent plus depuis 10 ans mais continuent à prononcer des sentences de mort. D'autres comme l'Arabie Saoudite ou l'Irak pendent ou lapident des dizaines de condamnés chaque année. Qu'elle soit vestige de la colonisation, instrument de coercition de dictatures ou appliquée au nom de la charria, la peine de mort est omniprésente. Quelques chiffres symboliques de la gravité de la situation : 126 mineurs actuellement dans le couloir de la mort en Arabie Saoudite, 260 condamnations à mort en Irak depuis 2 ans, 10 exécutions en une seule journée en Iran.

Le Congrès a voulu donner la parole aux femmes et aux hom-

mes courageux de ces pays qui s'élèvent contre la peine de mort. Les soutenir, leur offrir une tribune internationale, relayer les voix progressistes de la région, notamment de représentants de l'Islam, a été l'un des objectifs du Congrès. Nous ne pourrions dans cette partie du monde lutter efficacement contre la peine de mort sans aborder de façon argumentée un double débat, juridique d'une part, théologique d'autre part. Renoncer à l'application effective de la peine de mort, en s'appuyant sur le Coran, tel est le défi théologique que des musulmans ont décidé de relever. *L'Ijtihad* ou interprétation des textes sacrés est bloquée depuis le XI^e siècle chez les sunnites. Des intellectuels et des religieux demandent qu'elle s'ouvre à nouveau. Pour eux, il faut que le droit musulman soit étudié au regard du contexte actuel avec une question majeure : comment se détacher des *haddouds*, ces délits punis de peines fixes, prévues par le Coran et qui préconisent dans certains cas la peine de mort.

Certains hommes politiques ont eu le courage de prendre position contre la peine de mort : Selim El Hoss, ancien premier ministre libanais, Mohamed Bouzoubaa, Ministre de la justice marocain, Ahmed Ouyahya, premier ministre algérien ou encore le roi Abdallah II de Jordanie, mais tous disent qu'il faudra avancer par étapes.

Michel Taupe, Président de ECPM, a déclaré que « si nous voulons que la peine de mort disparaisse de façon universelle, il faut que l'abolition parle aux Chinois, aux Américains, aux Arabes, comme elle a parlé aux Européens et aux Sud-Américains. C'est dans leur histoire et dans leur culture, confrontées aux préceptes universels aujourd'hui mondialement diffusés, que de nouveaux pays trouveront la source de leur abolition ». Cette approche régionale est souhaitée par les abolitionnistes de nombreux pays arabes qui travaillent à créer un réseau abolitionniste interarabe. Notons que le même phénomène est constaté

en Asie avec la création d'un réseau asiatique d'abolitionnistes (ADPAN) ainsi qu'en Afrique des Grands Lacs.

La Région des Grands Lacs

Le 12 octobre 2006, le front patriotique rwandais (FPR) au pouvoir dans le pays a proposé de supprimer la peine capitale du code pénal national. Le Président Paul Kagame a personnellement demandé à tous les membres du FPR de voter l'abolition. Le 17 janvier 2007, le Parlement a adopté le projet de loi qui stipule (article 3) « le remplacement de la peine capitale par la réclusion à perpétuité ». Le terme « peine de mort » est supprimé du code de procédure pénale. L'abolition permettrait l'extradition, par les Nations Unies et plusieurs pays occidentaux, de nombreux accusés du génocide de 1994 qui pourraient être alors jugés dans leur pays. La dernière exécution remonte à 1998 ; plus de 600 personnes sont actuellement condamnées à mort pour leur implication dans le génocide. Le peuple rwandais est favorable à 57 % à l'abolition.

13 pays africains ont aboli la peine capitale, le Rwanda pourrait être le 14^e et le premier pays abolitionniste dans la région des Grands Lacs. Comme pour le Cambodge qui a aboli la peine capitale pour tous les crimes, y compris pour les responsables du génocide, la portée symbolique est immense. Comment justifier la condamnation à mort pour des « crimes ordinaires » si le plus horrible des crimes, celui de génocide, n'est pas passible de la peine capitale y compris dans les juridictions des pays où se sont déroulés des génocides épouvantables ? « Le Rwanda, comme le Cambodge, comme d'une certaine manière l'Europe dans les décennies qui ont suivi le nazisme ont compris, plus que d'autres, la portée pacifique pour une société en voie de reconstruction d'en finir avec une justice qui tue » (dixit l'ECPM).

L'Asie

● **La Chine** : Avec ses 10 000 exécutions par an (ce n'est qu'une estimation, le chiffre réel est « secret d'Etat »), la Chine exécute à elle seule 90 % des condamnés dans le monde. Dans ces conditions, l'objectif n'est pas pour l'instant l'abolition mais les Jeux Olympiques peuvent constituer la première occasion pour la communauté internationale d'exercer une vraie pression sur les autorités chinoises pour obtenir un meilleur respect des droits de l'Homme, une plus grande transparence de la justice chinoise et la réduction des infractions passibles de la peine de mort. Ce doit être également l'occasion de soutenir les abolitionnistes chinois, certes très isolés mais de plus en plus nombreux et dont nous saluons le courage (95 % de la population est pour la peine capitale, conséquence de la longue tradition du « si une vie a été prise, alors il faut prendre une autre vie »).

● **Un tout petit pas** : depuis le 1^{er} janvier 2007, les condamnations à mort doivent être validées par la Cour Suprême et plus seulement par des juridictions au niveau provincial, le nombre de délits passibles de la peine de mort a légèrement diminué. Mais toutes les violations des droits de l'Homme demeurent : la défense n'est pas assurée (seuls 30 % des condamnés ont un avocat), les suspects sont poursuivis dans le plus grand secret (la famille est prévenue

après l'exécution), les aveux sont obtenus sous la torture, il n'y a pas de recours possible, la sentence est exécutoire sur le champ...

● **Autre horreur** : Amnesty International confirme que le corps des condamnés à mort sert à un abominable commerce de transplantations d'organes. 95 % des organes transplantés en Chine ont été prélevés après l'exécution sans l'accord du condamné et encore moins de sa famille qui n'est pas prévenue de l'exécution. Des exécutions se font même à l'intérieur de l'hôpital pour « éviter une perte de temps ! ». Un nouveau « commerce » destiné aux occidentaux s'est mis en place : un rein est estimé à 62 000 dollars, un foie à 100 000 dollars, un pancréas à 70 000 dollars. La peau est prélevée et est utilisée pour certains « produits de beauté » destinés à l'occident. Selon des éléments d'enquête, 28 provinces sont suspectées de pratiquer des prélèvements d'organes sur des pratiquants du Falun Gong vivants. Amnesty International est en train de mener sa propre enquête sur cette question.

Vous pouvez signer la pétition concernant les Jeux olympiques sur le site www.abolition.fr

Quelques éléments sur d'autres pays d'Asie

● **Au Japon** le nombre d'exécutions est en hausse, les derniers

condamnés ont été pendus le matin du 25 décembre sans que leur famille ne soient prévenues. 80 % de la population est favorable à la peine capitale.

● **En Iran** : en 2006, 282 personnes ont été exécutées soit une augmentation de 46 %, 18 étaient mineurs, 6 étaient des prisonniers politiques. Actuellement, 450 personnes dont 4 mineurs attendent leur exécution.

● **Au Pakistan** : les personnes accusées d'adultère n'encourent plus ni la peine de mort ni les coups de fouet et désormais, les femmes victimes de viol ne sont plus passibles de la peine capitale pour « relations sexuelles hors mariage » !

Seule note réellement optimiste : le Kirghistan a aboli la peine capitale le 9 novembre 2006.

Moratoire ou pas ?

En marge du Congrès s'est tenu le débat intéressant sur la question du moratoire. La question du moratoire ne s'est jamais posée pour l'abolition de l'esclavage ou encore de la torture, pourquoi se pose-t-elle pour la peine de mort ?

Un moratoire sur les exécutions peut être fait (certains pays n'exécutent plus depuis de nombreuses années mais des condamnations à mort ont toujours lieu) ou décidé par l'Etat (l'Illinois par exemple). Un moratoire peut être un premier pas vers l'abolition

notamment dans des pays où il faudra procéder par étapes (certains pays du Moyen Orient ou d'Asie). C'est évidemment beaucoup plus fragile que l'abolition mais beaucoup plus facile à obtenir, cela peut permettre de démontrer l'inutilité de la peine de mort et permettre à ceux qui doutent de se faire une opinion.

Parmi les problèmes posés par le moratoire, il y a évidemment celui des pays qui ont décrété un moratoire en attendant de « corriger les défauts » de la peine de mort (c'est le cas de l'Illinois qui a décrété un moratoire face au nombre important de condamnés innocents par la suite).

Le débat est loin d'être clos mais il ressort déjà qu'il ne peut y avoir une stratégie globale mais au contraire au cas par cas en tenant compte des particularités de chaque pays : « Avant de vouloir un monde parfait, on peut vouloir un monde meilleur ».

« Quel peut être ce droit que les hommes s'attribuent d'égorger leurs semblables ? Quelle absurdité ! Faites pour n'être que l'expression de la volonté publique et pour détester et punir l'homicide, les lois en commettent elles mêmes ». Beccaria (1764, traité « des délits et des peines »). Il y a plus de 200 ans que des hommes éclairés refusent ce châtiment barbare. L'abolition est en marche, nous sommes convaincus que l'abolition universelle est pour les décennies à venir.



BULLETIN D'ABONNEMENT PROMOTIONNEL DE « DIFFÉRENCES »

- International
- Dossier
- Education
- Juridique
- Immigration
- Histoire...

Renvoyez ce bulletin d'abonnement à l'adresse suivante :

Différences, 43 bd de Magenta, 75010 PARIS

Je souscris 4 numéros pour 12 € seulement !

Oui, je profite de l'offre de la revue **Différences**. Je recevrai les quatre numéros à l'adresse suivante :

NOM : PRÉNOM : PROFESSION :

ADRESSE :

Ci-joint mon règlement de 12 € par chèque à l'ordre de **Différences**.

Assemblée générale du 27/01/2007

Rapport d'activité 2006 du Mrap

Par Jean-Claude Dulieu

Je voudrais tout d'abord saluer les militants présents ici et nos amis des comités locaux que vous représentez. Nous vous avons remis, il y a 15 jours, le rapport d'activité que j'ai réalisé en partenariat avec les présidents de commissions, et les comités locaux qui ont répondu à notre appel ainsi que les membres du collectif « rapport d'activité ». Faire un tel rapport d'activité est une riche expérience. Une expérience qui met en lumière l'ampleur des activités du MRAP sur tous les fronts d'intervention de l'antiracisme.

L'ampleur de la mobilisation de milliers de femmes et d'hommes qui durant cette période difficile n'ont pas économisé leur énergie. Une force militante considérable et d'importance pour toutes les victimes du racisme des discriminations, pour tous les étrangers résidents en France ainsi que pour tous les acteurs de la lutte pour le droit à vivre en paix.

Ce rapport d'activité a pour simple prétention de faire la liste des activités du mouvement depuis notre AG de l'an passé, afin de constater si les militants et instances du mouvement ont bien menés leurs actions en bonne harmonie avec les décisions du congrès de 2004 et des priorités fixées lors de l'AG de décembre 2005.

Ce rapport est le bilan des activités des militants du MRAP dans la France entière, activités animées, impulsées par une direction du mouvement plurielle, élue en décembre 2005.

Depuis la dernière assemblée générale, nous avons eu la lourde tâche de mettre en mouvement les orientations et de les traduire correctement dans la réalité complexe de notre société.

Cette mise en mouvement, cette adaptation à la lumière de l'actualité quotidienne ne s'est nécessairement pas réalisée sans insuffisance et imperfection.

Mais nous savons tous d'expérience que notre action n'est pas facile à mener et que nous n'avons pas les moyens financiers à la hauteur des défis et exigences de ce noble combat.

International

Je tiens à rappeler que lors de notre congrès de 2004 nous avons mis l'accent sur l'importance des événements du 11 septembre 2001 qui restructuraient la conception du monde avec la volonté du pouvoir américain d'imposer une nouvelle façon « choc de civilisations » de lire les clivages idéologiques en se basant sur les critères de l'appartenance religieuse et / ou ethnique.

Une politique de confrontation des civilisations qui constitue la

négration totale du concept chère au mouvement, le concept d'amitié entre les peuples, et qui constitue un vivier idéal pour tous les populismes, les extrémismes et fondamentalismes.

Tous les événements de l'année écoulée peuvent être lus à travers ce prisme idéologique.

En 2006

L'année 2006 a été, pour le MRAP, une année d'activité internationale intense.

Nous avons tous en mémoire l'intervention des Israéliens au Liban. Le MRAP a dès le début dénoncé l'agression et apporté sa solidarité au peuple libanais et aux pacifistes israéliens, notamment aux soldats qui refusaient de partir en mission au Liban. Il a également dénoncé le silence de la communauté internationale qui a laissé les massacres se commettre sans réagir. Nous avons sans modestie été une des chevilles ouvrières du collectif « Pour une paix juste » qui, en pleine saison estivale, s'est réuni toutes les semaines au siège du MRAP et a organisé les mobilisations nationales de juillet et août. Les responsables nationaux du MRAP ont participé à la conférence de presse de la délégation qui s'est rendue au Liban et à la première diffusion au Sénat des courts métrages en solidarité avec le Liban et la Palestine.

17 communiqués furent édités sur ces questions du Proche Orient, de la dénonciation des massacres à Gaza, des raids israéliens au Liban ou encore condamnant les attentats de Tel-Aviv...

Une grande mobilisation au niveau local aussi : ce sont pas moins de 14 comités locaux* qui ont déclaré avoir mené des actions sur le conflit libanais et sur la Palestine. A Montargis (contre le mur), Valenciennes, Saintes, Dijon, Tourcoing, Halluin (en direction des jeunes) ou encore à Comines en Belgique (avec une course de plus de 1000 kms contre le mur)...



Le bilan est clair : au prix de dizaines de milliers de victimes, les E.U et les Israéliens ont été en échec tant sur le terrain militaire que sur le terrain politique (le Hezbollah n'a jamais eu autant d'écho dans la population) comme au plan diplomatique par rapport à l'Iran.

Liban, Palestine. Comment dissocier ces deux conflits ? Une seule et même logique !

En effet, même si la guerre menée contre le Liban a occulté dans les médias l'agression qui s'est poursuivie pendant tout l'été dans la bande de Gaza, le bilan ne saute pas moins aux yeux. Le gouvernement israélien a intensifié la colonisation de la Cisjordanie et la construction du mur d'annexion, pourtant déclaré illégal par le Tribunal International de Justice et par l'Assemblée des Nations Unies. Toute l'année 2006 fut marquée par les massacres perpétrés à Gaza qui font reculer tout espoir de paix. Une crise humanitaire aux terribles conséquences est en train de se produire et la responsabilité de l'Union Européenne est immense.

L'essentiel de la mobilisation du MRAP au sein du collectif national « Pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens » (qui se réunit régulièrement dans ses locaux) et de la Plate forme des ONG pour la Palestine s'est faite contre la construction de ce mur car il rend impossible tout État palestinien viable et donc tout espoir de paix.

La victoire du Hamas aux élections a suscité de nombreux débats (voir communiqués) ! Le MRAP a condamné la suspension de l'aide à l'Autorité palestinienne suite à ces élections. Cette suspension sanctionne le peuple palestinien et l'Autorité palestinienne qui s'en trouve affaiblie ; le Hamas devient ainsi la seule organisation ayant de l'argent (fourni entre autre par l'Iran) !

Le MRAP a condamné cet odieux chantage qui ne peut que renforcer l'intégrisme religieux au Moyen Orient.

Sur le conflit du Moyen Orient, notre position de base n'a pas varié depuis des décennies malgré les menaces et pressions dont nous sommes victimes : « Une terre,

deux peuples, deux États dans les frontières de 1967 avec Jérusalem pour capitale », telles est la devise du mouvement.

Notre seul et strict souci est le respect du droit et de la justice pour les peuples palestinien et israélien. Comment concevoir l'Amitié entre les peuples sans le droit des peuples, de tous les peuples, à disposer d'eux-mêmes ?

Durant l'année 2006, la commission internationale s'est également fortement impliquée, sans aucune hiérarchisation, pour la défense des peuples tchéchène, tibétain, sarahaoui, contre la peine de mort en Chine, pour la libération des infirmières bulgares, contre la dictature au Togo, les viols au Darfour, pour Mumia...

La commission a été relayée par 6 comités locaux qui se sont mobilisés sur les conflits et situation en Irak et en Iran (une guerre en Irak de plus en plus contestée par les américains eux-mêmes comme l'ont démontré les dernières élections américaines qui furent un cinglant désaveu à Bush), par 5 comités locaux qui se sont mobilisés sur l'Amérique latine (notamment à Paris avec délégation aux ambassades et manifestations. A noter également des actions en direction du Venezuela et de la Bolivie dont les présidents souhaitent doter leur pays d'une législation ressemblant à celle de la France en matière d'antiracisme. Forts de notre activité, le MRAP est sollicité pour coopérer à cette rédaction, par 4 comités locaux qui se sont particulièrement mobilisés sur la peine de mort dans le monde et autour du cas de Mumia (comme à Dijon ou Epinay ou encore à Montargis avec l'initiative « masques blancs » dont la commission fut l'un des fondateurs).

Le collectif « Ensemble Sauvons Mumia » a rencontré en 2006 à plusieurs reprises l'avocat principal de Mumia. Egalement membre fondateur de la Coalition mondiale contre la peine de mort, le collectif a participé aux actions qui ont débouché sur la reconnaissance d'une journée mondiale pour l'abolition universelle (ce succès est d'autant plus d'actualité après l'exécution de Saddam Hussein) : le 10 octobre.

Par ailleurs, un comité local s'est engagé sur la charte sur le génocide rwandais (autour du film « Un cri d'un silence inouï ») et 2 comités locaux sur les événements

en Russie, Tchétchénie. Plusieurs interventions locales ont également eu lieu sous l'impulsion de la commission internationale qui a développé une expression publique sur le peuple Tchétchène, les peuples tibétain, sahraoui, d'Afrique, sur les droits de l'homme et la peine de mort en Chine... (8 communiqués de presse). A souligner également de nombreuses interventions pour la libération des infirmières bulgares, du médecin palestinien condamnés à mort en Lybie, contre la dictature au Togo, actions de solidarité envers les femmes violées du Darfour...

Cette activité est reconnue chaque année par l'ONU puisque depuis 1975 cet organisme international renouvelle notre statut de consultant en son sein.

A noter plus particulièrement à cet égard, la mise en place d'un « comité des ONG contre le racisme, les discriminations, le colonialisme, etc ». Celui-ci a joué un rôle décisif dans les actions anti-apartheid et l'organisation de la Conférence de Vienne pour les droits de l'homme.

Ce comité a travaillé sur des sujets généraux, comme « le choc des civilisations », ou encore « la religion comme instrument d'unité et de réconciliation ou au contraire de division ».

L'ENAR : même si les comités locaux ne connaissent pas encore cette structure européenne, le MRAP y est investi. L'ENAR (European Network Against Racism) a pour mission de :

- combattre le racisme, les discriminations et les exclusions ;
- promouvoir l'égalité et la diversité ;
- éliminer les discriminations et le racisme des politiques d'immigration.

L'ENAR développe un programme d'action communautaire pour lutter contre les discriminations.

Les instances d'ENAR-Europe émanent de 25 coordinations nationales de l'Union Européenne. La coordination et leurs membres représentent environ 500 à 600 associations (dont le MRAP).

Le plan de travail triennal d'ENAR-Europe sera fixé en 2007. 2008 sera l'année du dialogue interculturel.

En 2006, le MRAP est intervenu pour :

● ENAR-France à Bruxelles. L'intervention a été axée sur la Halde,



sur le bilan des saisines, les Copec, les évolutions législatives, les difficultés d'application, les discriminations légales

● ENAR-France. Une plaquette conçue et traduite par des membres du MRAP sera bientôt éditée.

● Participation aux journées ENAR-ERIO en avril 2006, à Bruxelles, sur « les Roms et l'égalité d'accès à l'enseignement. De la ségrégation à la scolarité intégrée. Un défi européen pour l'obtention de l'égalité dans l'enseignement ».

Mondialisation

La commission mondialisation est de création récente et n'a d'ailleurs guère de fonctionnement collectif. Quelques membres du MRAP s'y intéressent occasionnellement mais pour l'essentiel elle se confond de fait avec les activités d'éducation populaire du représentant du MRAP au sein d'ATTAC et plus largement des Forum sociaux altermondialistes.

L'année précédant le congrès de décembre 2005 avait permis de préciser le cadre théorique général dans lequel pouvait s'inscrire les activités du MRAP lorsqu'on évoque la mondialisation. Quelle mondialisation critique-t-on ? Quelle autre mondialisation construisons-nous ?

L'année 2006 a permis d'approfondir ces questions sur un angle plus spécifique comme l'alterdéveloppement tant au Nord qu'au Sud mais surtout au Sud. Certes aucun texte n'a été publié. Ces questions d'un « autre développement » débouchent sur d'autres thèmes proches de nos centres d'intérêt comme le co-développement mais aussi la démocratie, la-

bas et ici. Il importe de souligner brièvement certains enjeux qui sont autant de débats à approfondir et à diffuser en 2007 : la démocratie ici n'est réelle que sans racisme et avec le droit de vote et d'éligibilité des résidents extracommunautaires. Elle pose aussi la question du communautarisme ou celle de l'intégration des immigrés qui renvoie aux besoins d'insertion sociale et économique et aux débats sur les services publics. La démocratie là-bas ne se construit qu'en luttant contre toutes les formes de dominations impériales mais aussi par la lutte contre les différents intégrismes, et donc bien souvent par une lutte pour la laïcité, une lutte pour le droit des femmes.

L'aspect le plus développé au titre de la mondialisation tient principalement aux questions des migrations internationales. Deux débats se sont tenus à l'Université d'été d'ATTAC à Poitiers, l'un sur les politiques d'immigration en France, l'autre sur immigration et intégration.

Au plan national

Il y a un an, en ouverture des travaux de notre AG, Mouloud Aounit intervenait sur la situation préoccupante qui s'annonçait sur le plan national avec entre autres les dérives liées aux appétits présidentiels et sur les conséquences « des événements des banlieues ».

2006, une année qui fut malheureusement marquée par l'instrumentalisation de l'immigration et de l'insécurité. Deux thèmes qui se trouvent au cœur des débats présidentiels.

Banlieues

Un an plus tard, nous voyons toujours Sarkozy stigmatiser la jeunesse, ne pas regretter ses propos, ses insultes. Bien au contraire un an après, sa politique est en échec. Ce ne sont pas les « mesurètes » sur les discriminations (la reconnaissance légale des testings ou le CV anonyme) qui ont solutionné la souffrance d'une partie de notre jeunesse. Et pour cause, les raisons de la colère de la jeunesse, accentuée dans les quartiers, sont d'un autre niveau : le sentiment d'être rejeté par la société, victime de l'échec scolaire, d'un manque d'emploi, de logement, de réel



pouvoir d'achat... Tout ceci est accentué par une discrimination sociale et raciste.

Nous le disions à l'époque : à situation exceptionnelle, il faut des moyens exceptionnels permettant de rattraper les retards dans de nombreux domaines tels que le logement, le travail, l'école, la santé, les services publics... En un mot, s'attaquer aux problèmes sociaux et économiques.

Les solutions avancées ne furent que des trompes l'œil. Le courage politique des dirigeants du pays ne fut pas au rendez-vous. Bien au contraire, nous avons assisté à un jeu du ministre de l'intérieur avec la sécurité. Une conception médiatisée de la sécurité.

Certes vivre la sécurité est un droit mais disons stop à l'instrumentalisation, à la médiatisation électorale de la sécurité.

Il est grand temps de répondre réellement à cette colère en mettant fin au trop plein d'injustice, d'abandon, d'humiliation, fruits des inégalités sociales.

Dans ce contexte marqué, au plan français, par des législations de plus en plus contraignantes pour les immigrés édictées par les gouvernements de droite et de gauche, la précarisation de la société, en particulier dans les banlieues, les fractures dans la société qui s'en suivirent et la difficulté des associations à apporter des réponses globales à la hauteur des besoins, font que la tentation est grande d'avoir parfois recours à des réponses communautaristes. Cette logique trouve son inspiration dans le modèle anglo-saxon,

en totale contradiction avec les réponses sociales traditionnelles en France. Le mouvement antiraciste est depuis quelque temps devant cet enjeu majeur de société. Le MRAP a eu en héritage des luttes de la Résistance, la compréhension que les réponses sociales unifiantes, contre les réponses communautaristes, étaient seules des réponses progressistes pour le genre humain. Le mouvement aujourd'hui n'est pas épargné par cette question de fond qui est le reflet de ce débat qui traverse la société : se laisser tenter par les sirènes communautaristes fracturantes, en opposition avec la tradition du MRAP, ou au contraire garder le cap des réponses universelles contre le racisme sous toutes ses formes, dans la tradition des combats du MRAP, tel est le débat qui a traversé l'ensemble du mouvement démocratique comme l'ensemble du MRAP. Evidemment il fallait refuser de s'engager dans une telle démarche.

Cependant avons nous su garder le fil à plomb de la lutte contre le racisme sous toutes ses formes, la question est et reste réellement posée.

Notre mouvement a donc poursuivi sa mobilisation dans ce domaine (7 communiqués) en dénonçant notamment la démagogie de Sarkozy comme les propos de S. Royale, allant jusqu'à demander une justice pour les jeunes manifestants des quartiers populaires.

Cette mobilisation fut relayée localement puisque 9 comités locaux se sont engagés contre les

violences policières comme dans le Rhône, Dunkerque, Tourcoing, Nice, ou encore dans le 74 où des CRS furent condamnés à Strasbourg. 10 autres comités locaux ont mené des actions contre des actes racistes divers sans pour autant engager de procédures judiciaires.

L'immigration

Soutien aux immigrés, Sans Papiers et réfugiés : l'année 2006 a été particulièrement dense en actualités liées à l'immigration et à la défense des droits des étrangers – droit d'asile, droit à la vie privée et familiale, droits des travailleurs migrants et de leurs familles, droit à la protection contre toutes formes de discrimination... – tels que consacrés dans les traités internationaux ratifiés par la France, la Constitution française, le droit et la jurisprudence.

Notre combat s'est fondé sur l'aggravation de la politique gouvernementale contre les étrangers, et les ripostes que cette sinistre politique a entraînées. Cela s'est en particulier manifesté avec le nouveau CESEDA, l'augmentation du nombre d'expulsions, et la volonté affichée de Sarkozy d'aller chasser sur les terres électorales de Le Pen et de Villiers. Mais il faut aussi se féliciter que cette politique se soit heurtée à une « nouvelle » opposition qui témoigne de l'espace militant existant pour le développement de campagnes en solidarité avec les étrangers discriminés selon leur origine. Comparées à l'ampleur des mobilisations du printemps 2006 contre le CPE, elles ont certes été plus limitées, mais il n'empêche que de nouvelles relations militantes se sont tissées surmontant nombre d'anciennes divisions.

On soulignera les faits majeurs suivants :

- Une activité particulièrement intense en étant présent sur l'ensemble des fronts de luttes anciennes et nouvelles des sans papiers.

Cachan : présent à la demande des réfugiés de Cachan, notre mouvement a participé avec son président d'une part, avant l'évacuation, à l'ensemble des négociations entre les 20 délégués et le préfet (4 rencontres), d'autre part aux différentes manifestations de tout genre (4) comme à la mobilisation sur place (opération porte

ouverte...). Durant l'occupation du gymnase une militante fut présente tout l'été avec l'aide politique de la direction nationale.

Modeluxe : une lutte exemplaire à la demande des grévistes sans papiers eux-mêmes et de la CGT. Le MRAP a été présent en participant à 3 délégations à la préfecture d'Ivry. 2 conférences de presse et un rassemblement. A l'issue de deux mois de lutte les 24 grévistes ont tous été régularisés

- La nouvelle volonté de refonte du CESEDA-Code de l'Entrée et du Séjour des étrangers et du Droit d'Asile, manifestée par le ministre de l'Intérieur – après la loi du 26 novembre 2003 – afin de substituer à une « immigration subie » une « immigration choisie », aboutissant à la loi du 24 juillet 2006. Cette politique a entraîné une mobilisation forte du mouvement notamment au travers de collectifs nationaux et locaux.

- La volonté politique affirmée de multiplier les **reconduites à la frontière d'étrangers « Sans Papiers »** (nombreuses modalités d'application de la circulaire du 21 février 2006 sur les interpellations, 24 000 reconduites comptabilisées en France métropolitaine et 22 000 en France d'Outremer en décembre 2006).

RESF : La mobilisation initiée par RESF est le fait d'une résistance majeure de l'année après la mobilisation contre le CPE. C'est autour de RESF que s'est le plus exprimée la capacité de résistance aux plans gouvernementaux et c'est là que les succès sont les plus significatifs. La « chasse aux enfants » engagée par Sarkozy (**circulaire du 13 juin 2006 avec RESF**) a rappelé de sinistres souvenirs et soulevé une indignation massive qui a obligé le Gouvernement à se tenir sur la défensive.

La mobilisation de tous ceux qui s'indignent qu'on procède à des expulsions en famille a regroupé plus d'une centaine d'associations et organisations au sein du réseau, formant une chaîne de solidarité autour des jeunes scolarisés de familles sans papiers, de nombreux parents, des enseignants, des lycéens, l'école constituant le pivot et le centre de la résistance. Notons que cette mobilisation a contraint Sarkozy à retarder à deux reprises l'ouverture de sa chasse à l'enfant : une première fois en octobre 2005 en suspendant l'expulsion des scolaires et de leurs parents jusqu'au 30 juin,

une seconde fois le 13 juin dernier (avec sa circulaire qui promettait la régularisation des parents vivant en France depuis plus de deux ans, ayant des enfants nés en France ou arrivés avant l'âge de 13 ans et scolarisés depuis un an).

Cette circulaire avait soulevé d'immenses espoirs. C'était, pour les parents, la possibilité entrevue de ne plus vivre dans la terreur permanente de l'arrestation, de travailler normalement et d'élever dignement leurs enfants ; pour les enfants, celle de poursuivre leur scolarité jusqu'au bout, de sortir de l'illégalité et de voir la dignité de leur parent restaurée. Des milliers de candidats à la régularisation (30 000) s'étaient rués vers les préfectures.

Les promesses n'ont pas été tenues : redoutant la surenchère de l'extrême droite s'il procédait à un grand nombre de régularisations, Sarkozy n'a pas trouvé le courage politique de régulariser ceux qui devaient l'être, comme cela s'est fait en Espagne, en Italie ou encore en Allemagne et a, au contraire, s'en tenant à son affirmation selon laquelle « Les familles qui ne seront pas régularisées ont vocation à être expulsées », donné la consigne à ses préfets de ne procéder au total qu'à cinq ou six mille régularisations, quel que soit le nombre de dossiers reçus.

Résultat : 80 % des 30 000 dossiers sont rejetés, et depuis le 13 août les refus pleuvent et les expulsions sauvages se déchaînent. La mobilisation qui a repris à la rentrée – autour du mot d'ordre de « Pas une chaise vide à la rentrée



ni le reste de l'année » – s'étend à un nombre de plus en plus grand d'établissements.

Nationalement comme localement la mobilisation du MRAP a battu son plein. Ce sont 20 comités locaux qui ont participé et/ou réalisé une mobilisation mettant l'accent sur la situation des enfants des sans-papiers. Ils ont participé à de nombreux parrainages à Paris, Lille, Roubaix, Chartre, Besançon ou encore en Ile et Vilaine.

Les forces du mouvement ont également été mobilisées dans d'autres collectifs : **collectif « Uni(e)s contre une immigration jetable »** (regroupant 815 organisations), **Action contre la Double peine** (avec la publication du « livre noir »), **ANAFE, collectif « Pour le droit des travailleurs migrants »** ou encore avec **Emmaüs international**.

La Permanence d'accueil et d'aide juridique aux étrangers du siège du MRAP : l'activité de la permanence a donné lieu à 1 252 ouvertures de dossiers en 2006. Par ailleurs, en 2006, la Permanence a établi 496 fiches sans suite, pour les situations dans lesquelles rien ne pouvait être juridiquement entrepris, les personnes n'étant régularisables à aucun titre. Ce chiffre est en diminution. Cette baisse reflète les efforts investis dans la mise en place et la tenue de la permanence téléphonique qui a donné 1 903 consultations par téléphone.

Régulièrement, les membres de la permanence accompagnent les étrangers dans les centres de réception parisiens, en Préfec-

ture, au Tribunal Administratif ou à la Commission des Recours des Réfugiés.

La majeure partie des dossiers traités par la permanence concerne les étrangers résidant en France depuis plus de dix ans et ceux ayant droit au bénéfice du regroupement familial, ceux dont toute la vie familiale est établie régulièrement en France de longue date et ceux dont l'état de santé nécessite une prise en charge médicale qui ne peut être effectivement assurée dans leur pays d'origine. Nous accueillons également les nombreux déboutés du droit d'asile, pour les recours auprès de la Commission des Recours des Réfugiés.

Pour conclure, nous souhaitons à nouveau attirer l'attention sur la précarité des Sans Papiers qui, privés d'autorisation de travail, sont contraints de travailler au noir au plus grand bénéfice des patrons du bâtiment, de la confection et de la restauration surtout, et sont par conséquent également privés de la possibilité de se loger convenablement.

Ce sont 25 comités locaux qui nous indiquent leur investissement à ce sujet, avec par exemple leur participation et/ou organisation de manifestations, débats, rencontres, colloques (Strasbourg sur CESEDA, Lille, Paris 12^e et 20^e, Aubenas, etc.)

Au plan national, ce sont 20 communiqués dont 12 sur l'immigration, le soutien aux sans papiers et pour la régularisation, 4 sur la loi CESEDA et 4 contre la chasse aux enfants de sans papiers.

Evolution du racisme

Au fondement de toute cette politique répressive nous avons assisté en 2006 à un glissement idéologique de la droite vers l'extrême droite.

Même si les **actes racistes sont en diminution**, - 38 % (notamment les actes antisémites qui baissent deux fois plus), le rejet et la peur de l'étranger ont gagné du chemin. **La parole raciste s'est libérée, + 8** (chiffre du rapport de la CNCNDH 21 Mars 2006).

Parallèlement nous avons assisté au développement du sentiment de fatalité, au recul de l'engagement citoyen et de l'image des associations antiracistes, avec l'es-

ments importants et de nombreuses interventions publiques du MRAP.

● **27 janvier 2006** : rencontres informelles de membres du MRAP avec Fatima Besnaci-Lancou ; questions, interrogations, lectures, amorces de réponses... Débats sur un projet de communiqué concernant les harkis

● **11 février 2006** : nous sommes avertis par Fatima Besnaci-Lancou du « dérapage » de Frèche, les harkis sont traités de « sous-hommes ». Le MRAP apporte son soutien à Abdelkrim Klech qui a entamé une grève de la fin devant le siège du PS en se rendant rue de Solférino ; communiqué de presse, lettre à François Hollande en liaison avec le MRAP Montpellier. En outre, le MRAP aide l'association « Justice pour les harkis » à organiser un rassemblement au Trocadéro, parvis des droits de l'homme le 25 mars 2006.

● **Nord-Isère /juin-septembre 2006** : le collectif mis en place en septembre 2004 est prêt à relayer une grande opération sur les harkis pour la rentrée 2006, « Harkis, les chemins de l'appartenance » avec le film « Des pleins de vide » à Villefontaine le 28 septembre, puis Bourgoin-Jallieu le 29, comme avec l'exposition de Serge Vollin prêtée par le Mémorial de Rivesaltes et le colloque.

● **Grenoble, 22 novembre 2006** : avec l'association « Algérie au cœur », le CIIP, le MRAP de Grenoble, et le collectif des réfugiés algériens, soirée-débat avec Fatima Basnaci-Lancou.

● **30 novembre 2006** : procès de Georges Frèche. Pour les harkis « plus rien ne sera comme avant » d'abord parce que dans l'espace public la douleur a pu être dite. Ensuite parce qu'au coude à coude, les associations de défense des droits de l'homme, MRAP, LDH, SOS, étaient présentes. Communiqué du MRAP.

● **Communiqués sur la mémoire** : 13 dont 2 sur le colonialisme, 1 sur la torture, 1 sur le 17 octobre 61, 4 sur les harkis, 5 sur l'OAS.

« Différences »

Pour la quatrième année, le MRAP a relevé avec succès le défi d'éditer son journal trimestriel « Différences » dans des conditions matérielles assez difficile et surtout



en équilibrant ses comptes. Un journal de plus en plus apprécié au regard des courriers qui nous parviennent. Un espace d'expression de plus en plus ouvert à des intervenants extérieurs.

Les dossiers de 2006 : « Assemblée Générale du MRAP », « Identités, communautés, citoyenneté », « Tsiganes, Roms, Gitans, Gens du voyages », « Antisémisme et antisémitisme ».

De quel MRAP avons-nous besoin ?

Fonctionnement

En Décembre 2005, les délégués ont demandé à la nouvelle direction de réfléchir à harmoniser le futur fonctionnement du mouvement aux modifications statutaires votées lors du dernier congrès. Pour ce faire, des réunions de travail ont eu lieu et nous allons durant cette journée prendre un temps spécifique sur le sujet. Je rappelle seulement que le 14 juin le CA a voté sur des nouvelles méthodes de travail quant à la communication et que deux BE et deux CA se sont tenus sur le fonctionnement avec des votes. Certaines mesures sont d'ores et déjà mises en œuvre, d'autres pas encore. Nadia Kurys interviendra sur ce travail qui ne fit pas l'unanimité.

Deux questions principales sont posées :

- Depuis la recombinaison de décembre 2005, le MRAP est-il capable d'assumer son pluralisme et se ressourcer dans ses fondamentaux historiques ? Le MRAP n'a pas les moyens aujourd'hui d'espérer pouvoir fonctionner

Conclusion générale

Dans notre activité militante, nous avons chaque jour des moments d'encouragement mais aussi de déception compte tenu, souvent, de la complexité de notre combat.

Mais lorsque, avec lucidité et objectivité, nous faisons le point des activités menées et regardons le chemin que nous avons parcouru, plusieurs sentiments peuvent nous animer.

C'est d'abord la fierté d'appartenir à un mouvement né de la résistance à la barbarie nazie, marqué par celles et ceux qui ont soutenu les luttes d'indépendance des peuples et le combat contre toutes les guerres coloniales comme contre l'apartheid.

Fierté d'assurer la continuité et la fidélité aux fondamentaux qui motivent chaque position et action de notre mouvement, à savoir la lutte sans concession, en toute indépendance et avec ténacité, contre le racisme sous toutes ses formes et pour la défense des droits des peuples.

Satisfaction aussi d'avoir modestement participé en 2006 à des avancées dans l'opinion publique comme l'indiquent les premiers éléments qui nous parviennent de la CNCDH à savoir baisse de l'expression raciste, du sentiment du « trop » d'immigrés. 2006 semble marquer un retour à une situation plus apaisée, un retour à moins d'indifférence face aux fléaux du racisme et des discriminations, une remontée de l'implication personnelle dans la lutte contre le racisme, une perception plus claire des causes réelles des difficultés rencontrées, de leurs contenus économiques et sociaux. De tout cela nous en reparlerons ultérieurement (nous ne pouvons révéler les chiffres avant le 21 mars 2007).

Pour autant, l'autosatisfaction n'est pas de saison. Nous connaissons tous les insuffisances, les maladresses, les malentendus, les incompréhensions qui jalonnent notre difficile combat.

Comment pourrait-il en être autrement devant les sollicitations quotidiennes, permanentes et l'exigence de résultats que les situations nationales et internationales nous ont imposé. Nous attendons de ce congrès une réflexion commune et les contributions de tous et de chacun(e) pour y remédier.

avec une seule moitié de ses militants. Ni de continuer de fonctionner comme maintenant. Avec les nouveaux statuts nos instances ont été totalement bouleversées. Ce qui nous appelle à modifier très sensiblement notre fonctionnement et à valoriser le travail collégial ;
- Depuis quelque temps nous sommes moins censurés par les médias et il importe que nous réfléchissions collégialement à la gestion politique de cet acquit afin d'éviter de tomber dans les pièges de la médiatisation.

Il est quasi unanime au sein de la direction qu'il faille modifier notre façon de faire.

Développement du MRAP

Comme l'indique la CNCDH dans son rapport annuel, nous avons enregistré au plan national un reflux de l'intervention citoyenne sur les questions qui nous préoccupent. Nous le ressentons, au MRAP, dans le domaine de l'engagement ou celui du renouvellement de l'engagement (adhésions). Ces trois dernières années nous avons constaté une baisse annuelle des effectifs d'environ 130 adhérents malgré l'apport de nouveaux collecteurs. Ces évolutions sont aussi dues à certaines déclarations du national, à une certaine méconnaissance concernant les positions du mouvement ainsi qu'à des dysfonctionnements.

Toutefois nous enregistrons des inégalités géographiques quant aux adhésions. Celles-ci sont souvent liées à l'activité et à notre capacité de lier l'appel à l'adhésion aux actions publiques du mouvement.

Perspectives pour 2007

Par Mouloud Aounit

Chers amis, l'année qui va s'ouvrir jusqu'à notre prochain congrès va être d'abord et avant tout jalonnée par de nombreuses échéances électorales (présidentielles, législatives, municipales). Celle-ci doit être l'occasion bien sûr de prolonger les combats menés par notre mouvement (cf. rapport d'activités). Mais ce doit aussi être l'occasion d'inscrire dans le paysage politique nos exigences de justice, de droits et de dignité pour toutes les nombreuses victimes de la relégation, du racisme et de la xénophobie.

Notre intervention exigeante devrait mettre tous ceux et toutes celles qui sont animés par une volonté de responsabilité, aux élections présidentielles comme aux législatives, devant une véritable obligation d'engagement.

Ce n'est un secret pour personne : notre combat et les défis que nous voulons relever se situent dans un cadre particulièrement difficile et inquiétant. En effet, il est à craindre que le thème de l'insécurité soit de nouveau instrumentalisé et mis sur le devant de la scène, lié à celui de l'immigration. Par ailleurs, tout aussi inquiétant, la parole raciste se libère, et ce par la banalisation et la récupération des propos, slogans, injures, empruntés à l'extrême droite. Et chacun d'entre-vous aura compris, de « racaille » à « karcher » en passant par la revendication de cette formule raciste « aime là ou quitte là » qu'un ministre d'Etat participe à cette banalisation. Un français sur trois se dit aujourd'hui plus ou moins raciste. Par ailleurs, des lignes ont été franchies de la part de ceux dont on était en droit d'attendre, sur ce terrain là, une exemplarité : des intellectuels comme Alain Finkielkraut, qui s'autorisa à parler de l'équipe de France sous l'angle de la couleur de la peau ; des hommes politiques dits « de gauche » comme George Frèche, qui qualifia les harkis de « sous-hommes » ; ou encore des artistes comme Pascal Sevran, qui affirma que la famine en Afrique devait être attribuée « à la bite des noirs ».

Par ailleurs, autre signe inquiétant et révélateur qui devrait amener

notre mouvement, trop seul sur ce terrain, à se mobiliser, à ne pas relâcher la mobilisation et la pression : la déferlante raciste sur Internet. En toute impunité les sites de la haine s'affichent sans vergogne et nous devrions être les aiguillons pour une dénonciation systématique et une mise hors d'état de nuire de tous ces sites, qu'il soient l'œuvre de fondamentalistes musulmans, juifs, noirs ou autres. A cet égard, la victoire que le MRAP a obtenu pour l'interdiction de la Tribu K et de la fermeture de leur site antisémite doit être prolongé. Notons à cet égard cette étonnante recombinaison de l'antisémitisme que l'alliance Dieudonné, Le Pen, Tribu K valide.

La lutte contre le racisme sous toutes ses formes, qui est à l'origine du MRAP, reste aujourd'hui la raison d'être de notre mouvement. Le fil rouge de son action est le combat contre toutes les formes anciennes et nouvelles du racisme. Elle implique la solidarité et l'exigence de réparation, sans aucune hiérarchisation ni exclusive, en faveur de toutes les victimes du racisme et de la xénophobie qu'elles soient juives, arabes, roms, musulmanes, tsiganes, noires d'Afrique ou d'ailleurs, victimes françaises ou étrangères. A cet égard, si le MRAP a toujours su légitimement dénoncer l'instrumentalisation par l'extrême droite du racisme anti-blanc, il reste qu'à la lumière de certains faits d'actualité répétitifs et des interpellations régulières dont nous faisons l'objet, nous devons aussi nous interroger sur la pertinence de la notion de racisme « anti-blanc ».

Le communautarisme est un redoutable poison pour le vivre ensemble. Il enferme, érige des murs, et assigne et structure de individus sur les plus petits dénominateurs commun. Ces avancées se fondent la plupart du temps sur les reculs et les renoncements de la République qui s'avère incapable de traiter de manière équitable l'ensemble des populations en terme de droits. Aussi, devant ce phénomène qu'il ne faut absolument pas sous-estimer, ne devons-nous pas réfléchir aux questions



suivantes : la référence aux communautés diverses, de plus en plus mise en avant, est-elle porteuse du danger d'enfermement et de refus de l'autre ? Comment agir pour dépasser cette notion (à laquelle se réfèrent non seulement l'extrême droite mais aussi des regroupements religieux, sectaires, etc) ? Est-il possible et souhaitable de lier entre elles les notions de communauté et d'universalité qui pourraient sembler, de prime abord, contradictoires ? La République n'est-elle pas condamnée devant la résurgence de mouvements communautaires défendant des minorités visibles à accepter cette nouvelle donne ?

Telles sont certaines des interrogations auxquelles chacun et chacune d'entre-vous devrait être appelé à apporter des éléments de réponse.

Les événements de novembre 2005 - cette insurrection sans voix ni visage - a été le révélateur et le miroir grossissant d'un trop plein d'injustices, d'humiliations, de mépris que génèrent les relégations, le chômage massif, les discriminations quotidiennes. Ce cri de révolte des banlieues et des quartiers populaires, face aux dénis d'égalité en matière de logement, d'école, de travail, d'infrastructure des services, n'a abso-

lument pas été pris en compte et tout porte à craindre qu'à la moindre étincelle, à la moindre provocation, ces quartiers s'embrasent de nouveaux tant les réponses aux facteurs déclencheurs que sont les discriminations, la persistance des tensions entre une partie de la jeunesse et la police, le parti-pris de la justice dans ces affaires et l'échec scolaire n'ont pas été données. Aussi, le MRAP doit s'atteler à œuvrer auprès des responsables politiques et des candidats pour leur imposer d'agir sur ces fractures sociales qui recourent désormais également des fractures ethniques.

Il faudrait surtout que nous puissions, par nos propres efforts et dans le cadre d'efforts collectifs à construire, contribuer à faire s'organiser ces colères légitimes pour donner une issue concrète et positive aux souffrances des populations concernées. Le MRAP bien sûr ne pourra le faire seul : il doit prendre sa place parmi les autres associations, syndicats, partis politiques, afin d'élaborer une plate forme de travail pertinente. C'est à ce prix seulement que nous n'abandonnerons pas le terrain aux extrémistes de la police ou aux extrémistes de tout bords, qu'ils soient religieux ou politiques. A cet égard, le projet

Les 4 motions votées par l'assemblée générale

2007 : année de la lutte contre la haine anti-Tsigane en Europe ! ... et en France ?

Le Parlement Européen a décrété 2007, non seulement « *année de l'égalité des chances* », mais aussi « *année de la lutte contre la haine anti-tsigane* ».

En France, la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des Gens du Voyage semblait enfin créer, au moins partiellement, les conditions effectives du droit au logement des Gens du Voyage. Six années plus tard, sur quelques 40 000 places recensées par les schémas départementaux, moins de 20 % des aires d'accueil sont réalisées.

Dès lors, la possibilité pour ces personnes vivant en caravane de stationner de manière régulière s'en trouve plus que réduite. Cette absence d'espaces « officiels » les contraint inévitablement à s'installer sur des terrains disponibles mais non prévus et équipés pour ce type de stationnement.

La « loi de sécurité intérieure » du 18 mars 2003, en pénalisant les comportements de survie des Gens du Voyage dans leur recherche de lieux de séjour et d'habitat, avait déjà aggravé une situation de rejet manifeste de cette catégorie de citoyens français.

Aujourd'hui, l'article 12 ter du Chapitre III du projet de loi relatif à « la prévention de la délinquance », présenté au Sénat par Monsieur Pierre Hérisson, Président de la Commission Nationale Consultative des Gens du Voyage, aggravé par l'article 12 quater voté au Sénat, marque une nouvelle étape dans l'inacceptable.

Ce projet de loi, s'il était voté par l'Assemblée Nationale, porterait très gravement atteinte aux droits fondamentaux des Gens du Voyage :

- Tout d'abord, du fait de la suppression de l'intervention préalable de l'autorité judiciaire qui est, en vertu de l'article 66 de la Constitution, garante du respect des

libertés individuelles. Seule, une possibilité de recours administratif serait offerte à posteriori.

- D'autre part, en raison de l'atteinte flagrante au principe d'inviolabilité du domicile : les caravanes qui constituent l'habitat permanent des Gens du Voyage pourraient être évacuées sans aucun contrôle d'une procédure judiciaire.

- Enfin, par la rupture de l'égalité des citoyens devant la justice, cette atteinte aux droits de la défense ne concernerait que les Gens du Voyage. De plus, les délais de recours pourraient varier d'une situation à l'autre, d'un préfet à l'autre, et pourraient même être réduits à une seule journée.

C'est la question de la Citoyenneté des Gens du Voyage qui est à nouveau bafouée.

Ces dispositions inscrites dans la loi de « **Prévention de la délinquance** » instituent les Gens du Voyage comme délinquants a priori et légaliseraient de fait une discrimination en contradiction avec le respect des personnes.

- Le MRAP s'engage à lutter pour que toutes les discriminations qui touchent les Gens du Voyage dans leur citoyenneté soient combattues.

- Le MRAP exige le retrait des dispositions inscrites dans cette loi qui assimilent les Gens du Voyage à des délinquants.

- Le MRAP revendique le droit de vote pour les Gens du Voyage selon les mêmes critères que les autres citoyens français.

- Le MRAP demande avec force que le droit à l'habitat des Gens du Voyage soit respecté.

2007 : vers une meilleure insertion des Roms migrants...

L'entrée de la Roumanie et de la Bulgarie dans l'Union Européenne, le 1^{er} janvier 2007, nous rendait quelque espoir de voir s'améliorer de façon sensible le sort des familles de Roms migrants et leur insertion dans la société française.

Certes, sur deux points, on peut se réjouir de quelques progrès. Ainsi, ces familles ne pourront plus faire l'objet d'expulsion vers leur pays d'origine, comme ce fut trop souvent le cas par le passé. Par ailleurs, leur accession à la CMU sera facilitée.

Mais pour le reste, il reste encore bien du chemin à parcourir. En effet, le droit au travail sera strictement réglementé.

Quant à l'hébergement ou le droit au logement, aucune disposition particulière n'a été prise, et leur insertion dans la vie quotidienne de notre pays demeure très incertaine et précaire.

La population rom issue des nouveaux pays de l'Union Européenne est toujours aussi mal « perçue » en France si l'on en juge par les événements récents qui ont eu pour cadre le camp du Hanul à Saint-Denis (93), où la Police s'est livrée à une véritable mise à sac, avec casse des caravanes, destruction des effets personnels, menaces armées contre des enfants, humiliation des parents, etc.

Face à ces actes innommables et inacceptables dans un pays respectueux des Droits de l'Homme, le MRAP exige :

- que l'accueil de ces familles soit assuré, tant sur le plan du logement que sur le plan social ;

- que soit accordé un permis de travail à ces familles ;

- que les enfants soient reçus dans les établissements scolaires sans discrimination ;

- que le harcèlement et les brutalités policières cessent et que soit puni sévèrement tout acte barbare et indigne à l'égard de ces familles.

Enfin, le MRAP encourage avec vigueur ses adhérents et sympathisants ainsi que tous les êtres humains épris d'égalité et de fraternité, à dénoncer tout acte répréhensible vis-à-vis des familles de Roms migrants sur le sol français, et à mener des actions solidaires pour faire échec à toute politique d'exclusion et de rejet.

Motion sur la citoyenneté de résidence

Le droit de vote des étrangers aux élections locales a permis de sensibiliser en profondeur l'opinion publique sur la question de la citoyenneté des résidents étrangers en France.

Le droit de vote des étrangers aux élections locales a été acquis par un vote de l'Assemblée en Mai 2001. Il a ensuite été jeté aux oubliettes par le gouvernement Jospin qui n'a pas voulu le soumettre au vote du Sénat et instaurer une « navette parlementaire » qui aurait assuré sa validation définitive et sa mise en application.

Aujourd'hui toutes les forces politiques de gauche approuvent le principe du droit de vote des étrangers aux élections locales et les organisations politiques admettent même sa nécessité (UDF) ou la nécessité de l'étudier pour ce qui concerne l'immigration « choisie » (UMP).

Le droit de vote des étrangers à toutes les élections reste un droit à conquérir en cette veille d'élections présidentielle et législative de 2007.

Comme cela a été le cas pour le droit de vote des femmes, il sera le produit d'une double mobilisation qui est devant nous et qu'il reste à co-organiser :

- Mobilisation des étrangers d'une part qui se mobiliseront d'autant plus pour le droit de vote que ce droit ouvrira l'obtention d'autres droits, sociaux, civiques et politiques pour lesquels ils sont souvent discriminés aujourd'hui (les femmes se sont mobilisées pour le droit de vote tout en se bagarrant aussi pour l'égalité des droits entre hommes et femmes).

- Mobilisation des associations, des syndicats, des partis d'autre part, qui aspirent à faire reconnaître l'égalité des droits entre français et étrangers.

La création d'une « citoyenneté de résidence », dissociée de la nationalité, ouvrant des droits sociaux

civiques et politiques à tous les résidents, quelle que soit leur origine, permet d'instaurer une égalité électorale entre tous les résidents d'un territoire, tout en conservant la nationalité d'origine de chaque habitant.

Il suffit d'un changement de constitution pour l'instaurer.

Beaucoup de formations politiques parlent aujourd'hui de la nécessité d'une 6^e république et donc d'un changement constitutionnel.

Il est donc opportun de revendiquer maintenant la création de cette citoyenneté de résidence.

Le MRAP décide de prendre tous les contacts avec nos partenaires associatifs, syndicaux et politiques pour engager une campagne sur cet objectif dès les premiers mois de 2007.

L'AG nationale du MRAP décide pour cela la création d'une commission responsable devant le CA composée du responsable du CA sur cette question et d'un représentant par fédération (pour la

région parisienne) et par région (pour la province).

Motion sur les sans-papiers

La loi Sarkozy instaurant une immigration choisie et jetable a été l'objet de contestation tout au long de l'année 2006. Des luttes de résistance contre les rafles, contre l'expulsion d'enfants scolarisés, contre l'embarquement de force de sans papiers dans des charters, contre l'expulsion d'étrangers avec ou sans papiers squattant des immeubles comme celui de Cachan se sont développées, dans lequel le MRAP a été présent au sein d'associations comme RESF ou avec d'autres associations antiracistes ou de défense des droits de l'Homme. Ces diverses mobilisations aux côtés des luttes contre le CPE, ont instauré un rapport de force face aux projets de la droite et du patronat et remettent en cause leur poursuite.

Aujourd'hui, à la veille des élections présidentielles et législatives

de 2007, le MRAP doit concentrer ses forces :

- Pour continuer à s'opposer aux conséquences de la nouvelle loi votée par la droite.

- Pour demander la régularisation de tous les sans papiers, la libération de tous les sans papiers emprisonnés pour défaut de papier ou placés en centre de rétention.

- Pour demander l'abrogation des lois Pasqua Chevènement et Sarkozy, pour demander le retrait des considérations chauvines contenues dans les ordonnances de 1945 sur l'entrée et le séjour des étrangers.

- Enfin, pour faire campagne, face à l'idéologie qui prédomine actuellement et qui se résume à « La France ne peut accueillir toute la misère », pour démontrer que la fermeture des frontières, c'est :

- la formation continue de sans papiers maintenus dans la précarité et sans droits ;

- le renvoi organisé des demandeurs d'asile vers leurs bourreaux

– le déni des droits fondamentaux des mineurs isolés ;

- la nécessité du maintien d'un régime policier de contrôle au faciès, qui entretient un racisme institutionnel à grande échelle ;

- la pression pour entretenir la précarité de toute la population salariée ;

- la pression pour empêcher que les habitants des pays « du Sud » aspirent à être salariés en France ou en Europe, obtiennent des droits qu'ils puissent revendiquer aussi dans leur propre pays ;

- le maintien des différences de salaires entre les pays du Nord et du Sud qui favorisent les délocalisations, la fermeture soudaine d'entreprises qui trouveront ailleurs de meilleurs profits à réaliser.

Le MRAP décide de se doter d'un matériel de campagne susceptible d'être utilisé dans toutes les actions de résistance auxquelles il participe et susceptible de permettre l'interpellation des candidats aux élections de 2007.

Votes à l'assemblée générale du MRAP

Première présentation

Textes	Votants	Pour	Contre	Abstentions	NPPV	Nuls
Rapport d'activités du mouvement	193	128	50	11		4
Comptes	193	158		35		
Rapport Financier	193	158	2	6		
Rapport général du commissaire aux comptes	193	170	21		2	
Rapport spécial du commissaire aux comptes	193	172		21		
– Motion citoyenneté de résidence – Motion sur les « sans papiers » – Motion sur les gens du voyage – Motions sur les Roms migrants	193	189		2	2	
Maintien du groupe de travail sur l'application des nouveaux statuts	193	193				
Rapport sur les perspectives	193	114	23	39	17	



● **Maintien du groupe de travail** sur l'application des nouveaux statuts ; Jean-Claude Dulieu et Nadia Kurys doivent présenter un rapport au conseil d'administration que le groupe de travail présentera au Congrès : unanimité.

Darfour : les populations toujours en détresse

Par Yves-Jean Gallas (*)

Co-président du Mouvement de la Paix

La situation au Darfour évolue mais rien ne bouge pour sauver les populations.

Il est intolérable que les médias et les politiques restent muets sur les crimes contre l'humanité qui se perpétuent actuellement au Darfour, province à l'est du Soudan. Sur le terrain, la situation continue de se détériorer, les exactions des bandes organisées arrivent jusqu'aux abords des camps pour terroriser les réfugiés et les acteurs humanitaires comme pour surprendre les femmes en quête de bois ou d'eau et les violer. Des observateurs précisent que le nombre effarant de 500 000 morts sera atteint dans les mois qui viennent. Les personnes déplacées sont plus de 3 millions et le nombre de réfugiés, principalement au Tchad, est de plus de 300 000. Ainsi les deux tiers de la population du Darfour est en grande souffrance et en danger de mort.

Le processus officiel de recherche de solution, au moins humanitaire,



piétine compte tenu de l'opposition du gouvernement soudanais à la présence au Darfour de forces de l'ONU. Il convient de noter que l'ONU est présente avec 15 000 hommes au Sud Soudan depuis le mandat de surveillance de la paix signé en janvier 2005 entre le Nord et le Sud Soudan.

Actuellement 7 000 soldats dépêchés par l'Union Africaine assurent une présence avec une efficacité toute relative compte tenu de l'immensité du territoire du Darfour, de même ordre de grandeur que la superficie de la France. Les forces de l'UA sont soutenues par l'OTAN à qui ce rôle ne doit

pas déplaire car il lui assure une présence sur place importante. Par contre les principaux pays de l'OTAN ne se mobilisent pas pour trouver une solution politique et durable. Des pays comme la Russie, la Chine mais aussi l'Algérie et bien d'autres, soutiennent directement ou indirectement le gouvernement de Khartoum pour s'opposer à l'ONU. Les appels répétés des principaux responsables de l'ONU sont restés lettre morte. Le Ministre français des affaires étrangères, Douste-Blazy, s'est rendu sur place mais aucun effet positif, en France ou auprès de l'ONU, n'est perceptible.

Pour les femmes violées au Darfour, rompons le silence

Aziza a 17 ans. Elle ne sait pas encore si elle est enceinte mais elle sait qu'elle ne se mariera sans doute jamais. Alors qu'elle ramassait du bois avec six femmes, elle a été poursuivie par des cavaliers Janjaweed. L'un d'entre eux l'a attrapée et violée après l'avoir mordu au bras pour « la marquer ». Dans les environs du camp de Kalma, le plus grand camp de réfugiés au monde, le nombre des agressions sexuelles est passé de dix par mois à dix par jour. Chiffres horribles, chiffres froids, chiffres qui réifient les victimes.

Ici encore les femmes sont devenues des objets et le viol un instrument de nettoyage ethnique. « Tu porteras un enfant janjaweed » lance le violeur à sa victime. En même temps qu'on viole les femmes, on massacre les enfants. « Si je te laisse partir, tu vas grandir », lance, avant de l'abattre, l'assassin janjaweed à l'enfant qui implore sa pitié.

Nous devons exiger l'envoi immédiat de casques bleus au Darfour, en nombre suffisant, pour protéger les populations civiles, et cela avec l'accord du Soudan ou non. Parce que chaque minute compte. Parce que la force des bourreaux leur vient de l'indifférence de l'opinion. Parce que les femmes violées ne doivent pas être les victimes invisibles du premier génocide du XXI^e siècle. Parce que se taire c'est être complice de non assistance à personne massacrée.

Le MRAP a signé l'appel du 10 décembre « pour les femmes violées au Darfour ». Par ailleurs, Yves Jean Gallas a participé à une réunion d'information de la commission Afrique à notre siège national et le MRAP s'est associé à l'appel de l'ACAT « aux autorités françaises et aux présidents des pour stopper les massacres et protéger les populations ».

(*) - Avec l'aimable autorisation de « Planète-Paix » - www.mutpaix.org

Dernière minute :

Deux responsables janjaweed poursuivis par le tribunal pénal international

Alors que le Soudan a renié, lundi 26 février, toute compétence à la Cour Pénale Internationale (CPI) au Darfour, le procureur Luis Moreno Ocampo a demandé aux juges d'assigner ou d'émettre des mandats d'arrêt à l'encontre de deux hauts responsables des crimes commis au Darfour. Selon le parquet, Ahmad Muhammad

Harun, ancien ministre de l'intérieur du gouvernement soudanais, et Ali Muhammad Ali Abd-Al-Rahman, l'un des commandants des milices « janjawids » (cavaliers armés) alliées aux forces gouvernementales dans la guerre qui oppose depuis quatre ans Khartoum aux mouvements rebelles, auraient commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre

au Darfour en 2003 et 2004. Dans un document remis aux magistrats le mardi 27 février, le procureur a relevé 51 charges contre les deux hommes et fait état de meurtres, d'exécutions sommaires, de pillages, de viols et de déplacements forcés de populations.

Yaye Bayam : présidente des mères et veuves des cayucos

Par Bernadette Hétier

Vice-présidente du MRAP

Sénégalaise, Yaye Bayam Diouf, qui a perdu son fils unique en mars 2006, noyé en pirogue (« cayuco ») entre les côtes sénégalaises et les rivages espagnols des Canaries, a créé dans sa ville de Thiaroye (important port de pêche de la banlieue pauvre du sud de Dakar) un Collectif de femmes, mères et veuves des victimes de la mortelle traversée. Certaines familles ont ainsi perdu jusqu'à quatre de leurs fils.

Invitée par la Fondation CEAR (Commission Espagnole d'Aide au Réfugié), Yaye Bayam Diouf s'est rendue le 1^{er} février 2007 à Madrid dans le double but de sensibiliser la société espagnole aux causes de l'immigration africaine et de recueillir des soutiens pour les projets menés actuellement par l'association afin d'aider la ville de Thiaroye, qui a perdu tant de ses jeunes hommes, à (sur)vivre.

Plus de cinq cents mères et veuves ont rejoint ce *Collectif des femmes pour la lutte contre l'immigration clandestine*, afin de conjurer leur douleur et de faire face à une situation de désarroi psychologique et social. Ces femmes, laissées à elles-mêmes, sont maintenant obligées de rembourser seules les dettes contractées pour pouvoir partir vers l'Europe, en quête d'une vie digne. L'association veut relever le défi : elle a déjà pu accorder de nombreux microcrédits pour créer des sources de revenus alternatifs.

Le programme de la visite en Espagne de Yaye Bayam Diouf incluait non seulement une conférence de presse au siège de la commission d'aide au réfugié (CEAR) mais aussi des rencontres avec des représentants d'institutions politiques et sociales, des chefs d'entreprises, des représentants d'ONG, d'associations d'agriculteurs ainsi que de nombreux contacts au sein des diver-



ses communautés autonomes. L'objectif est de faire entendre une voix bien rarement écoutée, celles des Africains et Africaines, pour qui l'émigration vers l'Europe est souvent synonyme de tragédie car il s'y perd des milliers de vies d'une jeunesse qui est pourtant le plus grand espoir de ce continent blessé. Le Sénégal est l'un des pays durement frappés par ce drame.

Yaye Bayam Diouf ne recherche pas seulement des appuis financiers. Elle réclame le « droit d'immigré dignement » car l'immigration est une chance, autant pour l'Espagne que pour le Sénégal. Elle a donc discuté avec ses divers interlocuteurs de la possibilité d'une migration organisée de travailleurs et travailleuses Sénégalaises.

Les principaux secteurs de production du Sénégal - l'agriculture, la pêche - sont aujourd'hui en ruine, du fait des lois implacables des marchés mondiaux. Les flottes de pêche industrielle des pays développés ont épuisé ses stocks halieutiques côtiers, mettant les petits patrons pêcheurs artisanaux au chômage. La hausse

du prix des carburants a achevé de rendre la pêche artisanale non rentable.

D'autre part, les cours internationaux de l'arachide et du coton, principales cultures du pays, se sont effondrés en raison des politiques protectionnistes des pays développés, si bien que ces cultures sont en voie de forte régression.

Cette crise de l'économie a déclenché un exode sans précédent vers des villes qui manquent hélas du tissu industriel nécessaire pour absorber cette main d'œuvre. Les

jeunes Sénégalais ont donc l'impression que la seule manière d'échapper à la misère est d'entreprendre le voyage vers les Canaries, à bord de l'une de ces fragiles embarcations.

Que les « mères courage » parviennent à changer le cours de leur histoire dépend aussi de la prise de conscience et de la solidarité de la rive Nord.

Cet article a été rédigé d'après les communiqués de la CEAR et suite au travail collectif sur la régularisation globale des Sans papiers du 28 février 2007.

Outil précieux à consulter :

Le nouveau guide RESF 2007

Le nouveau Guide RESF est en cours de finalisation. Sa deuxième partie, sa partie juridique en l'occurrence, est cependant quant à elle terminée. Vous pouvez donc d'ores et déjà utiliser ce guide dans sa version actuelle à l'adresse suivante : http://www.educationsansfrontieres.org/article.php3?id_article=20

Notre sélection

Une fois n'est pas coutume, la rubrique kiosque de ce numéro est totalement consacrée au cinéma avec, notamment une sélection de trois films sur le thème du sport et du racisme présentée par Evelyne Verlaque (CL de Vitrolles).

Désert

Si le vent soulève les sables, un film de Marion Hänsel (adapté du roman de M. Durin-Valois « Chamelle »), sortie le 02 mai 2007, 96 minutes.

D'un côté, le désert qui grignote la terre, la saison sèche qui n'en finit plus, l'eau qui manque. De l'autre la guerre qui menace. Au village le puits est à sec. Le bétail meurt. La majorité des habitants, se fiant à leur instinct, partent en direction du Sud.

Rahne, seul lettré, décide de partir avec Mouna, sa femme, et ses trois enfants vers l'Est. Leur seule richesse, quelques brebis, des chèvres et Chamelle, leur chameau.

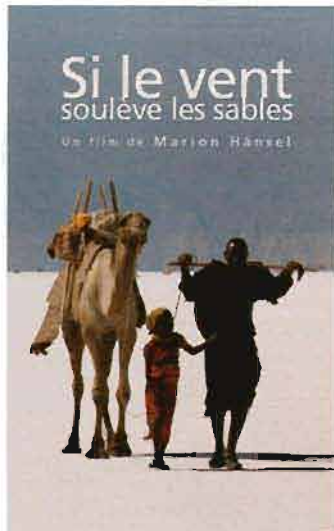
Histoire d'exode, de quête, d'espoir et de fatalité.

Ce film est soutenu par le MRAP qui invite ses comités locaux à organiser des débats et des actions autour de cet outil indispensable.

Pour plus d'informations sur le film : www.silevent.fr ■

Homophobie

Au-delà de la haine, un documentaire d'Olivier Meyrou (sortie le 14 mars 2007, France, 86 minutes).



En septembre 2002, trois jeunes membres de la mouvance skinhead avaient décidé de « faire la chasse aux Arabes » dans les rues de Reims. Au bout d'une heure de recherches vaines, ils décident de parcourir le parc Léo Lagrange pour, disent-ils, « casser du pédé ».

730 jours après le meurtre de leur fils François, Jean-Paul et Marie-Cécile Chenu ont accepté de se livrer à la caméra.

Avant, pendant et après le procès aux assises de Reims, le film détaille le processus de reconstruction d'une famille qui cherche à dépasser sa douleur, loin du désir de vengeance initial, pour s'engager dans un combat en faveur de la tolérance et du respect de l'autre. Pour aller au-delà de la haine.

Ce film a reçu le *teddy du meilleur film documentaire au festival de Berlin 2006* (Distribution : Eurozoom, 4 bis, rue de l'armée d'orient, 75018 Paris - Téléphone 01 42 93 73 55). ■

Sport et racisme

Le sport s'adresse à tout le monde, quelles que soient les origines, religions, nationalités ou couleurs de peau. Le sport se doit d'apprendre à ses pratiquants la maîtrise du geste et de soi, la mesure du danger, l'esprit d'équipe, le respect de l'adversaire...

Et pourtant l'actualité sportive est entachée d'incidents racistes et de brutalités détestables, extrêmement difficiles à contrer sans un retour à des valeurs préventives et éducatives.

Nous avons donc choisi de proposer, à l'occasion de la Semaine d'Education Contre le Racisme de mars 2007, une réflexion sur le thème « sport et racisme ». Pour que le sport redevienne le rendez-vous de l'amitié.

Dans cette optique le comité de Vitrolles proposera aux enfants des centres sociaux, écoles, collèges, partenaires de ses projets, un choix de trois films qui seront projetés au cinéma Les Lumières de Vitrolles. Trois films tout public, trois sports. ■

Le football

Le ballon d'or, un film de Cheik Doukouré (1993, Franco-Guinée, couleurs, 90 minutes).

Le film s'inspire librement de la véritable histoire de Salif Keita qui fit les beaux jours de l'AS de Saint-Etienne et fut le premier joueur africain à recevoir un ballon d'or.

Dans son village, Bandian, surnommé le « turbo de Makono », n'a qu'un rêve en tête : jouer dans un grand club français...

Le film pose le problème des droits de l'enfant et du peu de scrupules des recruteurs européens.

Cheik Doukouré réussit à faire passer, jusque dans ses excès, la passion pour le ballon rond, notamment dans une scène émouvante où le petit village guinéen suit à la radio les exploits des « Lions indomptables » camerounais pendant la coupe du monde 1990.

Avec Salif Keita, lui-même, qui joue le rôle de l'entraîneur de l'école de football. ■

La course à pied

Un enfant de Calabre, un film de Luigi Comencini (1987, Italie-France, couleurs, 106 minutes).

1960, les jeux olympiques vont avoir lieu à Rome. Dans son village

de Calabre, Mimi rêve de course et de victoire... A l'image de son idole Abebe Bikila, il court pieds nus à travers champs. Mais le sport n'est pas un avenir, selon son père qui travaille durement dans un hôpital psychiatrique et voudrait une vie moins rude pour son fils...

Avec le magnifique Gian Maria Volonte, en chauffeur de bus scolaire, et entraîneur caché.

Un film sur la valeur du sport comme élément structurant de la personnalité. Mais aussi un portrait de famille italienne où chacun finit par faire un pas vers l'autre. ■

La danse

Un, deux, trois, dansez, un documentaire de Marilyn Agrelo et Amy Sewel (2006, USA, couleurs, 105 minutes).

New-York, les écoles publiques de Manhattan, de Brooklyn et du Queens sont en effervescence... Elles préparent en effet le concours annuel de danses de salon proposé par l'American Ballroom Theater : rumba, merengue, fox-trot, tango et swing...

La journaliste Amy Sewel, lors d'un reportage sur ces compétitions inter-écoles, a découvert avec surprise l'engouement de jeunes écoliers pour une activité qui aurait pu leur paraître démodée. Un documentaire est ainsi né. Il nous présente les répétitions, l'apprentissage de la rigueur, du respect des règles, les effets de la persévérance.

La danse donne aussi aux enfants en difficulté scolaire l'occasion de s'épanouir dans une activité où ils réussissent, de reprendre confiance en eux et, qui sait, d'échapper peut-être au déterminisme social. La réalisatrice ne se contente pas de filmer les pas de danse mais donne aussi la parole aux enfants, ou la plupart issus de l'immigration, italienne, asiatique, dominicaine. Ils font preuve d'une étonnante lucidité sur leur avenir incertain et expriment avec naturel leurs angoisses et leurs attitudes.

Un documentaire attachant, rythmé par la danse, et qui montre la diversité culturelle et sociale de New-York. ■

